



Le chef de l'opposition à l'hôtel de ville de Québec, le conseiller Gilles Gilbert, a offert sa plus entière collaboration à la nouvelle présidente de la coordination du Rassemblement populaire, Mme Lise Lacroix, dont l'élection fut confirmée par scrutin secret, hier après-midi.

Un comité du RP fera de l'action électorale

♦ Le Rassemblement populaire de Québec a vaincu sa pudeur en prenant conscience de la nécessité de conserver des préoccupations électorales et se préparer de longue haleine à croiser le fer avec le Progrès civique du maire Jean Pelletier, à la fin de 1989.

textes de Marcel COLLARD

Au congrès tenu en fin de semaine, le RP a conservé le discours sur la démocratie municipale, mais il a décidé d'adopter la coordination (le comité de direction du parti) un comité à l'organisation électorale.

Seulement 68 membres se sont inscrits au congrès. La nouvelle présidente, Mme Lise Lacroix, voit là un effet du temps ensoleillé, mais aussi le flottement affectant toute organisation politique. "C'est pourquoi, a-t-elle déclaré, le RP doit redevenir un lieu de débats et qu'il prenne des actions politiques, sans être confiné à la scène municipale".

L'enjeu électoral

A la base de l'action électorale, l'accueil et l'intégration de nou-

veaux membres resteront un souci permanent et l'accent sera mis sur la formation de militants actifs, orientée sur le contenu politique du programme.

Le parti soignera son image en se montrant plus exigeant sur la qualité et le réalisme des propositions qu'il mettra de l'avant. La coordination se libérera de la cuisine en formant un comité exécutif pour se consacrer à un rôle plus politique.

Dès maintenant, le comité d'organisation électorale sera à l'œuvre pour susciter des candidatures à la mairie et dans les 21 districts, considérant que ces gens deviennent l'élément moteur le plus dynamique pour mobiliser les militants. Contrairement à l'an dernier, l'organisation planifiera la campagne électorale et effectuera périodiquement des sondages, à l'exemple des grands partis pour mesurer sa cote de popularité, mais aussi pour connaître les besoins de la population.

L'idée de s'orienter par les sondages semblait déplaire à quelques membres. Premier président du RP,

M. Pierre Racicot, a déclaré qu'il fallait arrêter de jouer aux purs et de ne pas craindre d'exploiter certains thèmes à saveur électorale, étant donné que le maire Pelletier ne se gêne pas non plus pour agir ainsi. "Nous formons un parti politique, pas seulement un groupe d'idées politiques. Les sondages sont un moyen d'information et une arme de guerre électorale moderne", a ajouté M. Racicot.

Les membres ont préféré attendre le rapport ultérieur de l'organisation électorale avant de trancher immédiatement la question de savoir s'il fallait concentrer tous les efforts dans les districts où les chances de victoire sont les meilleures ou les répartir également partout.

Les élections

Étant donné qu'aucun adversaire ne faisait opposition à l'équipe de sept personnes, dirigée par Mme Lise Lacroix, les débats n'avaient pas une signification politique. Cependant, dans l'esprit de tout le monde, il était clair que cette équipe avait été constituée de personnes partageant les mêmes vues sur le Rassemblement populaire et les moyens de lui donner une nouvelle vigueur.

Outre Mme Lacroix, membre de l'équipe de recherche du Conseil des affaires sociales, la coordination est formée de Claude Cantin, vice-président, un ancien syndicaliste, deux fois candidat du parti; Alain Loubier, secrétaire, Yvon Fitzback, trésorier, Lise Laliberté, responsable à l'appui, Marie Leclerc, responsable à la solidarité et Hubert Fortin, responsable à l'implantation.

Le conseiller Bisson conteste l'autorité du parti

♦ L'autorité du Rassemblement populaire sur son aile parlementaire avait une épine dans le pied, en fin de semaine, et la nouvelle présidente, Mme Lise Lacroix, entend bien l'extraire par une intervention politique. Il s'agit plutôt d'un conseiller du parti, M. Gaston Bisson, qui conteste l'autorité du parti dans la distribution du fonds de recherche alloué à l'opposition à même le budget de la ville de Québec.

Le sujet semblait faire mal aux congressistes du RP. Il était dissimulé dans peu de mots, derrière une vague proposition affirmant l'autorité du parti sur l'aile parlementaire et d'une autre résolution précisant qu'en cas de désaccord sur la gestion du fonds, la décision finale revenait à la coordination.

Le président sortant, Me Lucien LeBlanc, démystifia le sujet en disant carrément qu'un élu avait refusé les directives du parti sur cette question.

Au départ, le porte-parole de l'opposition à l'hôtel de ville, le conseiller Gilles Gilbert et sa collègue Winnie Frohn semblaient offus-



Le conseiller Gaston Bisson n'a pas assisté au congrès.

qués de cette proposition trop vague, mettant en cause leur mandat comme représentants de la population. Ils disaient se plier à l'autorité du parti sur les objectifs fondamentaux, mais ils acceptaient mal la formulation proposée, niant leur droit, comme membres et conseillers élus, à la dissidence sur certaines orientations.

M. Gilbert a soutenu que le problème était essentiellement politique et qu'un règlement n'arrangerait pas les choses. Finalement,

les membres se rangèrent à cette opinion et une proposition pour

Clôture
Mailles, bois, métal.
Barrières et accessoires.
Installation et réparation.

Clôture
rléans
849-7158

"dépôt", visant à reporter le débat sans avoir à se prononcer, sembla dénouer le dilemme.

On s'est contenté d'adopter une résolution prévoyant des règles d'utilisation du budget, en donnant le dernier mot à la coordination dans l'éventualité d'un désaccord.

Jamais le nom de M. Bisson n'a été mentionné, mais selon les renseignements obtenus, c'est le même conseiller qui avait pris provisoirement ses distances du RP après les dernières élections. Il était absent en fin de semaine, en raison d'un voyage en Europe, mais il semble

qu'il soit peu assidu aux réunions du parti.

Appelée à dire comment elle entendait agir, la nouvelle présidente a confié au SOLEIL qu'elle consulterait ses collaborateurs immédiats et qu'elle en discuterait ensuite avec le conseiller concerné. Si les négociations devaient échouer, Mme Lacroix a précisé: "Nous prendrons la décision politique qui s'imposera".

CLÔTURE
10 modèles différents pour terrains et piscines
ESTIMATION GRATUITE À DOMICILE
648-2338
clôtures Universelles
VENTE - INSTALLATION - RÉPARATION à la grandeur de la province Résidentiel et commercial
Dépositaire exclusif des contrôles de stationnement et contrôles d'accès
CPE
1111, RUE DE LORRAINE QUÉBEC G1J 5C6

DES RABAIS PAS POSSIBLE chez NISSAN!
6.7%
DE TAUX DE FINANCEMENT SUR NOS PICKUPS.
MAXIMUM 36 MOIS
STE-FOY NISSAN

Clinique Optométrique de Québec
DR YVES BERTRAND Optométriste
DR GHISLAIN DIONNE Optométriste
• Choix de montures • Examen de la vue • Verres de contact
735, Mail Centre-Ville 529-9383

OCCUPATION IMMÉDIATE

Rue du Campanile

LE SEUL PROJET DE CONDOMINIUMS À OFFRIER UNE AMBIANCE DE QUARTIER.

A partir de	56 000 \$	Appartement témoin:
1 chambre	69 000 \$	903, rue Grand-Jean
2 chambres	78 000 \$	a deux pas de l'école.
3 chambres		Les compagnons de Quartier

Une réalisation L'Industrielle Services Immobiliers

Contactez Le Groupe De Bertin 653 1053

NATURALIZER
PLACE LAURIER

SPÉCIAUX DE JUIN
RÉDUCTION DE **25%** SUR PRESQUE TOUTE LA COLLECTION PRINTEMPS-ÉTÉ **NATURALIZER**

SÉLECTION SPÉCIALE DE SOULIERS "NATURALIZER"
teintes estivales
Valeurs jusqu'à 59 \$

RÉDUITS À **39⁹⁸**

LOT SPÉCIAL DE SOULIERS "NATURALIZER"
modèles et teintes variés, assortiment incomplet de pointures
Valeurs jusqu'à 55 \$

RÉDUITS À **24⁹⁸**

N.B. Nous avons les pointures 4 à 11 ainsi que les largeurs AAA à D

SACS À MAIN pour compléter votre ensemble

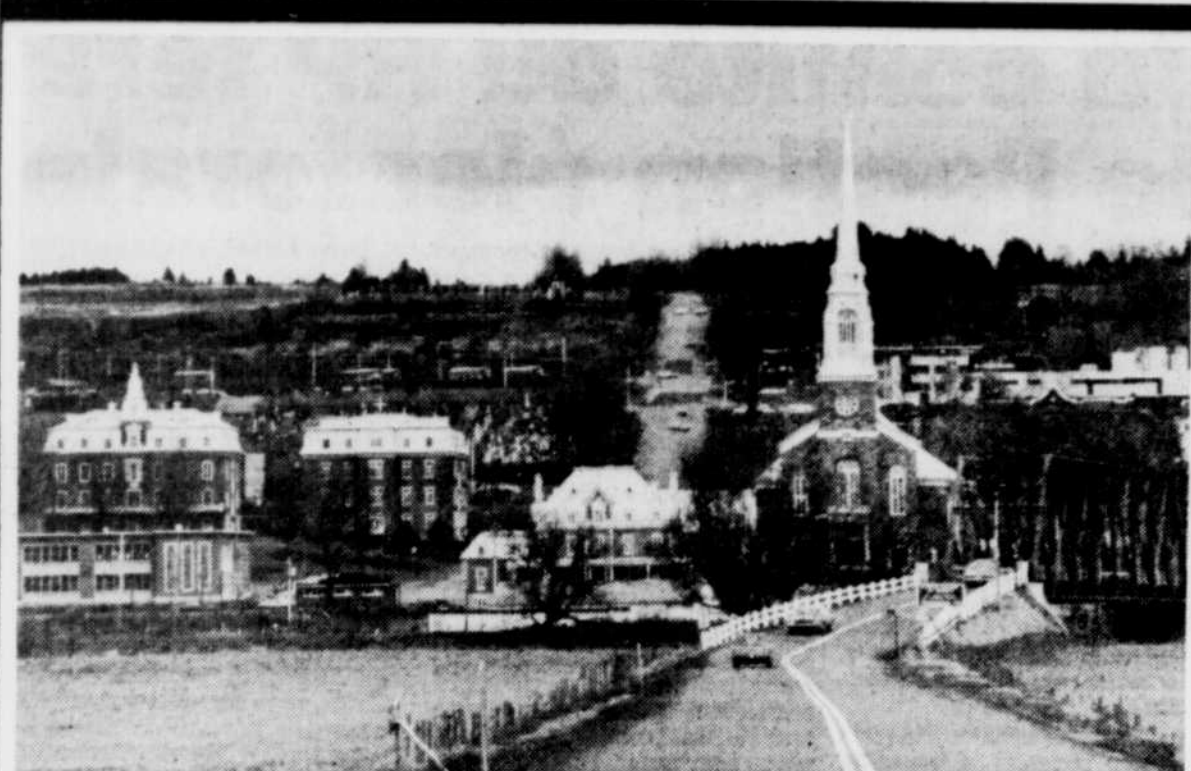
RÉDUITS DE **20%**

RÉDUCTION DE **20%** SUR LA COLLECTION PRINTEMPS-ÉTÉ DE SOULIERS "CONTOURA"

NATURALIZER
Place Laurier, Ste-Foy - 658-7224
Mail sud, près de la Baie

Elimination des déchets dangereux sur la Côte-Nord

Seule l'IOC se fait encore tirer l'oreille



Quand on parle de Beauce, comment ne pas remarquer Saint-Joseph et le classement, fait unique, d'un ensemble: église, presbytère, ancien orphelinat devenu maison d'artisanat et siège de divers organismes, ancien couvent, devenu Musée Marius-Barbeau?

La sauvegarde du patrimoine en Beauce est un exemple à suivre pour tout le Québec

«La Beauce pourrait servir d'exemple à tout le Québec en matière de sauvegarde, de restauration et de mise en valeur du patrimoine. La présence de 13 organismes, appartenant à divers endroits du territoire beauceron, le travail bénévole de centaines de citoyens, l'acharnement et la ténacité qu'on apporte aux projets, tout cela suscite mon admiration et ma confiance en l'avenir.»

par Monique DUVAL

C'est la nouvelle présidente du Conseil des sites et monuments du Québec, Mme France Gagnon-Pratte, qui parle aux représentants de ces 13 associations, lesquelles se retrouvent toutes à une même enseigne qui se nomme «Société du patrimoine des Beaucerons», qui a un secrétaire permanent, M. Daniel Carrier, et un bureau dans l'ancien couvent de Saint-Joseph.

Reprenant une tradition qui avait été mise en veilleuse pendant quelque temps, le Conseil des sites et monuments du Québec a décidé de tenir ses quatre conseils d'administration de l'année dans une région différente. Après la Beauce, ce sera Trois-Rivières puis Sherbrooke, Chicoutimi et ainsi de suite, excellente façon de rencontrer les gens, de connaître leurs réalisations, leurs projets, leurs problèmes aussi puisqu'il y en a surtout à l'heure de compressions budgétaires.

Mme Gagnon-Pratte, accompagnée de ses collègues, a ainsi rencontré des représentants de ces 13 groupements et a assisté à l'inauguration d'un des circuits

touristiques, innovation cette année. Des dépliantes seront sous peu offerts aux visiteurs qui pourront ainsi découvrir ou redécouvrir la Beauce, documentation et guides en main.

Mme Gagnon-Pratte a reconnu la chance qu'a la Beauce de posséder une fondation (Fondation Robert-Cliche) qui, sans être millionnaire, peut donner un coup de main. Ainsi, \$35,000 sont alloués, chaque année, à l'un ou l'autre de ces 13 organismes.

Une des difficultés auxquelles font face ces personnes bénévoles, c'est d'obtenir ou de retenir les services d'experts car, eux, il faut les payer et le ministère des Affaires culturelles, ainsi que le répète son représentant, M. Jean-Guy Tessier, responsable du patrimoine pour la région de Québec et présent à cette réunion, «le ministère ne finance pas le fonctionnement d'une organisation, mais plutôt les projets».

La nouvelle loi, qui donne désormais beaucoup de pouvoir aux municipalités en matière de patrimoine, est, en général, bien acceptée. La connaissance du milieu, la sensibilisation, le désir d'amélioration de la qualité de vie, l'intérêt et l'amour pour son coin de terre, la gestion de ses affaires, tout cela peut jouer un bon rôle, mais il faut compter aussi avec d'autres éléments plus négatifs comme pourrait l'être le côté politique...

De part et d'autre, en Beauce comme ailleurs, on préconise la concertation, le dialogue, les contacts réguliers avec le ministère qui aura toujours son mot à dire.

Quand on parle de Beauce,

comment ne pas remarquer Saint-Joseph et le classement, fait unique, d'un ensemble: église, presbytère, ancien orphelinat devenu maison d'artisanat et siège de divers organismes, ancien couvent, devenu Musée Marius-Barbeau? La nouvelle présidente du Conseil des sites et monuments n'a pas manqué de souligner la beauté et la valeur de cet ensemble.

Parler de Beauce, c'est aussi parler de Sainte-Marie où se déroule un projet de la Fondation canadienne pour la protection du patrimoine: rues principales. Avec quelques autres villes canadiennes, dont Saint-Jean-sur-Richelieu au Québec, Sainte-Marie adhère à ce projet «visant à sensibiliser les propriétaires et les commerçants de sa rue principale à la conservation du patrimoine bâti tout en lui redonnant son dynamisme».

Installés dans l'ancien poste de pompiers, rue Notre-Dame, les responsables de ce projet, après avoir pris comme point de départ que les rues principales sont des témoins uniques de l'histoire, de la vie sociale et économique de nos villes, travaillent à créer une image susceptible d'attirer de nouveau une clientèle en se servant des moyens modernes de marketing, de promotion tout en conservant, en améliorant les bâtiments.

M. Daniel Carrier, secrétaire permanent de la Société du patrimoine des Beaucerons, est l'interlocuteur privilégié pour obtenir de l'information pour tout ce qui concerne ce territoire en matière de patrimoine: 139, rue Sainte-Christine, Saint-Joseph, Beauce, C.P. 1030, Québec, G0S 2W0, tél.: (418) 397-6379.

♦SEPT-ILES - Relativement à l'élimination des dépotoirs de déchets dangereux, Reynolds de Baie-Comeau a devancé l'échéancier du ministère québécois de l'Environnement et Mines Wabush de Pointe-Noire est à s'exécuter. Quant à l'IOC de Sept-Îles, elle est seulement sur le point de faire savoir ce qu'il en retourne de sa situation. C'est ce qui se dégage d'indications émanant du ministère québécois de l'Environnement.

par Marc SAINT-PIERRE

Fin mars 1984, le Groupe d'étude et de restauration des lieux d'élimination des déchets dangereux (Gerled) avait publié un inventaire des lieux d'élimination des déchets dangereux en Côte-Nord. Inventaire qui faisait état de 11 lieux potentiellement contaminés. Cinq de ces lieux présentant un potentiel de risque élevé pour la santé publique ou l'environnement, touchaient directement Reynolds, Wabush et IOC.

La publication de l'inventaire se voulait la première étape d'une opération ayant pour but ultime la restauration des dépotoirs considérés comme dangereux.

Le ministère québécois de l'Environnement est dans l'ensemble satisfait du déroulement de l'opération, a dit en substance André Lamoureux, agent d'information de la direction régionale Côte-Nord.

«La Côte-Nord n'est pas en retard dans l'opération du Gerled», a observé M. Lamoureux.

La Société canadienne de métaux Reynolds, au départ impliquée dans trois emplacements, a d'ores et déjà fait place nette de sa lagune, dont les sédiments étaient contaminés par des biphényles polychlorés (BPC). L'entreprise a également ratisé ses propriétés des résidus industriels contenant du fluor et des cyanures qui les encombraient. Ces déchets, y compris les BPC, ont été confinés dans un immeuble tout spécialement construit à cette fin.

Un seul hic dans le cas de Reynolds: l'ancien dépotoir municipal de Baie-Comeau utilisé entre 1971 et 1983. Environnement Québec attend toujours de l'entreprise la nomenclature des déchets qui y ont été diversés naguère.

Mines Wabush, de son côté, a entrepris de nettoyer une ancienne sablière située à proximité de son usine de Pointe-Noire, où l'entreprise avait enfoui par centaines des barils d'huiles et de graisses usées.

Reste IOC. L'entreprise minière a utilisé naguère un dépotoir à matériaux secs d'ailleurs autorisé, mais où possiblement, estime Environnement Québec, des hydrocarbures auraient pu être éliminés. Ce dépotoir a le tort d'avoir été aménagé sur une falaise sablonneuse au bas de laquelle se situe une zone d'habitation.

Outrée que ce dépotoir ait été classé à risque élevé par le Gerled, la grande compagnie minière avait nié, en 1984, y avoir versé des hydrocarbures. Et protesté qu'on lui impose en quelque sorte une étiquette de pollueur.

Pour l'heure cependant, l'entreprise sept-ilienne n'a pas fait parvenir au ministère la nomenclature des déchets qui s'y trouvent. Ni non plus celle de son bassin de sédimen-

tation, un dépotoir présentant un faible risque pour l'environnement, mais aucun pour la santé publique.

L'IOC ne devance certes pas les démarches du Gerled, a indiqué André Lamoureux.

Des discussions se font jour toutefois entre les contentieux de l'entreprise et du ministère de l'Environnement.

Faisant, par ailleurs, référence à la classification des lieux dangereux rendue publique tout récemment par la Société pour vaincre la pollution (SVP), André Lamoureux a indiqué qu'Environnement Québec est d'accord à 90 pour 100.

Le parc de résidus de la compagnie minière Québec Cartier, au mont Wright, près de Fermont, a été désigné par SVP comme étant à risque élevé pour l'environnement et la santé publique.

Cet emplacement n'a pas été retenu comme étant à risque élevé par Environnement Québec parce qu'on ne trouve pas «les éléments qui nous permettraient de le retenir».

Des eaux rouges ou des montagnes de résidus miniers ne sont pas des éléments toxiques au sens de la loi sur l'environnement, a-t-il conclu.

Mini-sommet économique sur le projet entourant le barrage des Sept-Chutes

♦La Corporation de développement de Saint-Ferréol-les-Neiges vient de faire parvenir à Hydro-Québec un dossier concernant la gestion du futur centre d'interprétation et de plein air qui sera situé sur l'emplacement du barrage des Sept-Chutes. Un mini-sommet économique réunissant surtout les aubergistes et les restaurateurs de la région immédiate sera organisé, selon l'annonce faite par Mme Louise Bouvier, secrétaire de la corporation.

par GÉRALD OUELLET

On peut d'ores et déjà affirmer que le centre d'interprétation ne sera pas ouvert au grand public pour la prochaine saison estivale. La corporation compte, pour rentabiliser ce projet, sur une période de visite du site s'étendant sur au moins 72 jours durant l'été, afin de s'assurer un minimum d'une quarantaine de jours et 400 visiteurs quotidiennement.

La tenue du mini-sommet économique permettra aussi de faire l'inventaire des possibilités d'hébergement et de restauration à

Saint-Ferréol-les-Neiges et les environs pour y accueillir convenablement les touristes.

La municipalité a déjà injecté une somme de \$25,000 et Hydro-Québec, \$150,000, en 1985, dans ce projet à caractère régional.

Le projet en question permet, entre autres choses, l'ajout d'une voie piétonnière au pont existant via la route d'accès, la construction d'un belvédère d'interprétation et d'observation en aval du barrage, l'amélioration du belvédère actuel, ainsi que l'aménagement d'une aire d'interprétation et un chemin d'accès, l'installation de barrières de sécurité, l'élimination d'une partie des poteaux et des lignes électriques, la réalisation d'affiches à caractères culturels et technico-historiques et, enfin, la rénovation de la maison du «surintendant».

Ainsi, les touristes québécois et étrangers qui emprunteront la route principale traversant Saint-Ferréol-les-Neiges, pourront découvrir toute la splendeur de ce coin de pays et, plus particulièrement, le site des Sept-Chutes.

EN BREF

La bibliothèque Oscar-Ferland est maintenant ouverte

♦SAINT-PIERRE - La nouvelle bibliothèque municipale de Saint-Pierre, dans l'île d'Orléans, construite au coût de \$145,000, notamment grâce à une contribution de \$101,000 du ministère des Affaires culturelles, est maintenant ouverte aux usagers. Elle portera le nom de «bibliothèque Oscar-Ferland» pour honorer un pionnier qui a beaucoup fait pour la paroisse Saint-Pierre, notamment dans la création d'un couvoir coopératif, de la coopérative agricole de Saint-Pierre et membre fondateur de la caisse populaire locale. Un comité formé de 14 personnes veillera au bon fonctionnement de la bibliothèque qui sera ouverte en soirée, les mardi et jeudi de chaque semaine, ainsi que le dimanche en matinée. Actuellement, les utilisateurs ont un choix de quelque 1,800 volumes et bandes dessinées.

Nouveau président de la Chambre de commerce

♦SAINT-FOY - M. Jean Carrier a été porté à la présidence de la Chambre de commerce de Saint-Foy, lors de l'assemblée générale, tenue la semaine dernière. Le conseil d'administration pour la prochaine année est formé également de Mme Odette Fleury, de MM. Bernard Côté et Serge Dumas, à la vice-présidence, Serge Laquerre, trésorier, et Claude Paré, secrétaire. Les autres directeurs sont MM. Gilles-Henri Bisailon, Gaby Pleau, Daniel Nadeau, André Potvin, Jean Pelletier, Claude Gosselin, Michel Dallaire, Noël Fillion et Mme Paule Hébert.

Démolir la caserne de Courville est un non-sens, selon le PMB

♦BEAUPORT - Selon Me Jean-Paul Michaud, chef du Parti municipal de Beaufort (PMB) et conseiller au district numéro six (Belle-Rive), la position du maire Jacques Langlois de démolir la caserne d'incendie de Courville est un non-sens. Elle ne tient absolument pas compte du fait que cet édifice est une partie intégrante de l'arrondissement historique et pourrait éventuellement devenir un attrait touristique et économique pour grand Beaufort. A son avis, le conseil municipal doit montrer l'exemple en encourageant et en incitant les contribuables, dont les propriétés sont situées dans l'arrondissement historique, à protéger et à conserver notre patrimoine collectif pour faire en sorte que cette artère vitale (l'avenue Royale) puisse devenir un attrait touristique important et ainsi améliorer la situation économique. Il est aberrant qu'à la première occasion depuis que l'avenue Royale est déclassée arrondissement historique et après l'engagement de l'architecte Jacques Harvey, le maire Jacques Langlois prenne la décision de démolir un immeuble à valeur patrimoniale. Cette façon de procéder démontre bien le peu de souci du parti du Réveil de Beaufort (RB) concernant l'arrondissement historique, conclut M. Michaud.

Café-théâtre CAPAB

♦SAINT-GEORGES - Jusqu'au 17 août, la saison estivale au café-théâtre CAPAB de Saint-Georges de Beauce, sera particulière, puisque les promoteurs de cette nouvelle salle de spectacle, qui a pignon sur rue au 12425 de la 1ère Avenue, à Saint-Georges, présentent une programmation de chansonniers sous le titre: «Un petit air du Vieux-Québec et du Vieux-Montréal chez nous, en Beauce». Celui qui démarrera la saison est Yves Castellon, d'origine française et possédant une voix chaude des Latins.

Prix Terry-Fox à 2 Lévisiens

♦LÉVIS - Martin Boucher et Eric Jenkins, deux finissants du Collège de Lévis, ont obtenu, pour une deuxième année et une troisième année respectivement, une bourse de \$3,000 dans le cadre du Programme du prix humanitaire Terry-Fox, lequel encourage l'excellence dans diverses formes d'activités. Martin, grand sportif et travailleur bénévole, se propose de commencer, en septembre, un cours en économie à l'université Laval. Eric fut particulièrement actif dans l'association des élèves du collège en plus de s'engager dans des organismes bénévoles. Il s'apprête à fréquenter l'université Concordia, où il est inscrit en actuariat, option coopérative.

Des nouveautés attendent les visiteurs aux festivals de Ste-Claire et de St-Victor

♦SAINT-JOSEPH - La nouvelle saison estivale sera fertile en nouveautés et initiatives originales visant à mettre à l'aise et retenir les touristes et vacanciers qui se rendront à la 8e édition du Festival Western de Saint-Victor de Beauce, du 13 au 20 juillet, et au 7e Festival des produits laitiers de Saint-Claire de Bellechasse, du 24 au 27 juillet.

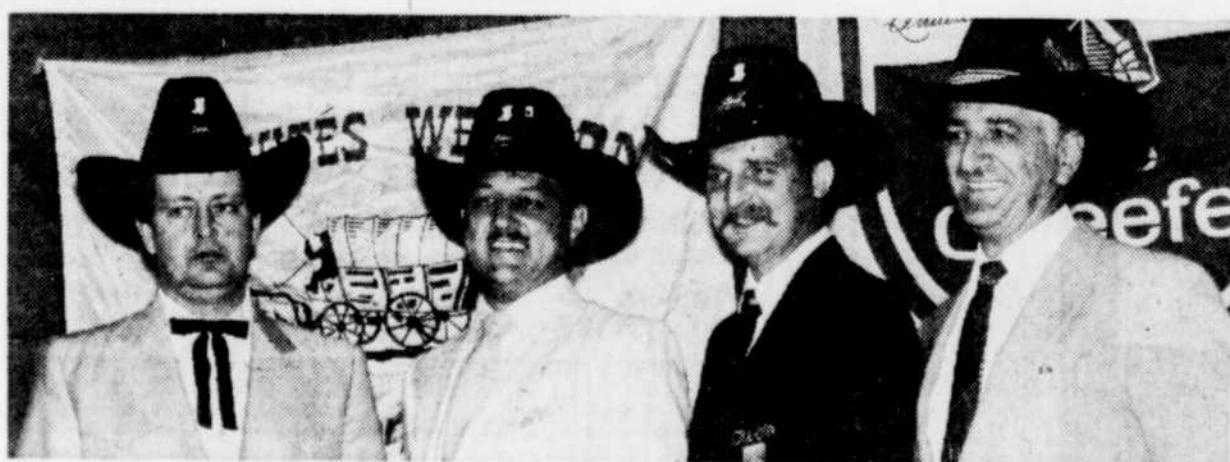
par Paul-Henri DROUIN

Il s'agit de deux événements majeurs dans la région du Pays de l'Érable qui s'étend de Lotbinière à l'Islet en incluant la Beauce et Bellechasse.

En ce qui regarde le Festival Western, la municipalité de Saint-Victor de Beauce étant reconnue comme la capitale en importance du western au Québec, après Saint-Tite, cet événement annuel a attiré l'an passé quelque 60,000 personnes dont plus de 30 pour 100 venaient de l'extérieur de la Beauce.

Quant au Festival des produits laitiers de Saint-Claire, cet événement annuel est le deuxième en importance au Québec pour la promotion des produits laitiers.

Comme par les années passées, le Festival Western de Saint-Victor se déroulera pendant la période des vacances de la construction, du 13



On se prépare pour les «Festivités western» de Saint-Victor de Beauce. De gauche à droite, Marc Bureau, président, Richard Rhéaume, représentant de CJVL 136, Jean-Nil Cloutier, représentant O'Keefe, et Philippe Breton, représentant des Liqueurs Bourque Inc.

au 20 juillet, et il y aura des activités pour toute la famille.

En plus du «rodeo» professionnel et de la «randonnée western», il y aura la démolition d'autos, la journée du cheval, le gala western avec six orchestres au programme, un horse show, la défilé des petits animaux, le couronnement de la reine, un bingo, des promenades à cheval, la journée de l'âge d'or et celle des enfants, les tires de chevaux et de poneys.

Il y aura également des courses de chevaux de selle, le défilé dans les rues de Saint-Victor, une messe western, des spectacles avec or-

chestres, le déjeuner western et différentes compétitions.

La plupart des activités se dérouleront au terrain des «Festivités western» d'une superficie d'environ 400,000 pieds carrés à l'entrée est du village de Saint-Victor.

Sainte-Claire

Au Festival des produits laitiers de Saint-Claire, du 24 au 27 juillet, il y aura une exposition agricole et commerciale, la journée d'expertise de génisses, le gala folklorique animé par Mme Francine Desjardins, l'après-midi jeunesse pour les

jeunes jusqu'à 12 ans, une messe en plein air, le bingo, la journée aux gens de l'âge d'or et feu d'artifice.

Du côté des spectacles on a prévu à l'horaire de ce festival, le «Super Cascades de Hollywood», la soirée d'ouverture avec Serge Mondor, chanteur fantaisiste, le groupe folklorique Tradi-Son, le chanteur André Lejeune, le chansonnier Luc Gagné, et pour les enfants le spectacle de «Bulle et Banjelle».

Toutes ces activités se dérouleront sur les terrains du Centre municipal des loisirs de Saint-Claire et à l'intérieur de la tente Molson et de l'aréna.

Selon le président des chefs de service d'incendie du Québec L'imprudence: la 1ère cause des incendies

♦ RIVIÈRE-DU-LOUP - M. Maurice Lemieux n'est pas du même avis que les "spécialistes" du ministère des Affaires municipales. Pour lui, la principale cause des incendies, c'est la négligence, l'insouciance, l'apathie des gens. Pour les "spécialistes", ce sont les défaillances mécaniques ou électriques.

par Jean Didier FESSOU

En fait, M. Maurice Lemieux et les "spécialistes" ont autant raison: l'imprudence humaine compte pour 28 pour 100 des incendies (et 18 pour 100 des pertes) tandis que les défaillances mécaniques ou électriques totalisent 29 pour 100 des incendies (et 21 pour 100 des pertes matérielles).

Pour illustrer l'imprudence des gens, M. Maurice Lemieux donne l'exemple des poêles à combustion lente: "En soi, il n'y a rien de dangereux à utiliser un poêle à combustion lente. Mais la plupart des gens ne respectent pas les normes d'utilisation".

Quelles normes? "Eh bien, ne pas placer un poêle à combustion lente trop proche de matériaux inflammables, pour ne citer qu'une cause".

C'est d'ailleurs pourquoi, au Québec en 1985, le chauffage au bois a causé 1,453 incendies comparativement à 454 pour les incendies causés par les autres modes de chauffage (électricité, mazout, gaz, etc.).

Aussi le Québec détient-il un triste record canadien: il est le deuxième au chapitre des pertes matérielles dues à l'incendie. Des chiffres: \$41.78 par habitant au Québec, en 1985, contre \$28.32 dans la province voisine de l'Ontario.

Que faire pour enrayer le mal? M. Maurice Lemieux a sa petite idée: "Il faut éduquer le public. Il faut faire des campagnes d'information et sensibiliser les gens. Il faudrait commencer à l'école, avec les jeunes enfants".

L'idée de M. Maurice Lemieux est importante. Car elle est partagée par tous ceux qui, au Québec, occupent les mêmes fonctions que les siennes à Sherbrooke: chef du service municipal des incendies.

Il est aussi le président de l'Association des chefs de service d'incendie du Québec. Une association qui regroupe 572 membres.

Une partie d'entre eux, 283 pour être précis, étaient l'hôte du chef de pompiers de Rivière-du-

Loup, M. Bill Morin, ces jours derniers. Pour tenir leur 18e congrès annuel. En comptant les exposants et les accompagnateurs, ce congrès aura rassemblé au total quelque 455 participants dans les murs du cégep. C'est dire l'importance d'une telle rencontre.

Placée sous le thème "Quand allons-nous arrêter de détenir le record des pertes matérielles par l'incendie?", cette rencontre aura été presque entièrement consacrée à des ateliers de travail sur la réglementation en matière de sécurité-incendie, la formation des effec-

tifs des services d'incendie, la prévention, l'informatique, la communication de masse, etc.

Parlant de communication de masse, les congressistes auront confié à plusieurs d'entre eux le mandat d'assumer un lien permanent avec les médias. Leur mandat d'information ne se limitera pas au seul service d'incendie qu'ils dirigent, mais bel et bien à l'ensemble des services d'incendie de la région à laquelle ils appartiennent. Ainsi, dans le territoire de couverture du journal LE SOLEIL, les responsables des communications seront M. Nor-

mand Croteau (Québec), M. Serge Fillion (Sept-Îles), M. Roger Bernier (Rimouski), M. Wilfrid Morin (Rivière-du-Loup), M. Clarence Gagné (Matane) et M. Réjean Appleby (Carleton).

Basée à Beloeil et fondée en 1968, l'Association des chefs de service d'incendie du Québec regroupe 468 membres actifs, 10 membres associés, 34 membres de soutien et 70 membres honoraires. Cette année, l'association aura fonctionné avec un budget de \$90,000 environ provenant des cotisations de ses membres (\$23,300), d'une subvention

fédérale (\$8,073), d'une subvention provinciale (\$3,220), d'une subvention privée versée par Les Coopérants (\$20,000) et de diverses activités internes (\$34,909).



les Annonces classées du Soleil.

647-3311



Défense nationale National Defence

AVIS AU PUBLIC

CHAMP DE TIR AU CAMP DE VALCARTIER

Jusqu'à avis contraire, il y aura des exercices de tir de jour et de nuit au champ de tir de Valcartier.

Le champ de tir se trouve à l'intérieur du camp de Valcartier, et la zone de danger est délimitée comme suit:

La limite est du secteur est une ligne tirée parallèlement à la route 371 (Loretteville à Saint-Gabriel de Valcartier) du côté ouest de ladite route; cette ligne débute à l'endroit, où la rivière Nelson intercepte la route 371 et se continue jusqu'au lac Ferré; depuis ce point en direction nord-ouest jusqu'à la limite ouest du Monastère Mont-Saint-Sacrement, puis en direction nord-est sur une distance de 4,8 km jusqu'à la route parallèle à la rivière Jacques-Cartier et du côté ouest de celle-ci; puis en direction nord-ouest jusqu'à 1,6 km passé la pointe extrême ouest du lac Tantara. La limite nord de la zone consiste en une ligne droite tirée entre le point extrême nord de la limite est et le lac de Claire. La limite ouest est une ligne tirée depuis le lac de Claire jusqu'à un point situé à 1,6 km passé la barrière de l'ouest sise sur la route lac St-Joseph — Base Valcartier, depuis ce point en direction nord-est jusqu'au lac du Père puis en direction sud-est jusqu'à la rivière Jacques-Cartier. La limite sud de cette zone est une ligne droite tirée en direction est-sud-est du point extrême sud de la limite ouest sur une distance de 4,8 km depuis ce point en direction nord-est jusqu'au sommet du mont connu sous le nom Brillant puis en direction nord jusqu'au point extrême sud de la limite est.

Tous les chemins, routes et voies d'accès à la zone du camp sont indiqués par des affiches libellées en français et en anglais, interdisant l'entrée dans la zone.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs analogues constituent un danger. Ne ramassez pas ces objets et ne les gardez pas comme souvenirs. Si vous avez trouvé ou si vous avez en votre possession un objet que vous croyez explosif, prévenez la police de votre localité, qui prendra les mesures nécessaires.

Il est interdit à toute personne non autorisée de pénétrer dans cette zone.

PAR ORDRE

Sous-ministre

Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, CANADA
17630-77

Canada

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX
Travaux dans la paroisse de Notre-Dame-des-Prairies
Comité de Joliette
Appel d'offres no: 179-4-01-03

Fourniture et pose d'environ 3260 mètres de conduites de refoulement (250 mm à 400 mm diam.), 225 mètres de conduites d'aqueduc (100 mm diam.), 580 mètres de câbles électriques souterrains et travaux connexes.

DOCUMENTS DISPONIBLES

Société québécoise d'assainissement des eaux, Service de l'approvisionnement, 1050, boulevard Dorchester Est, 2e étage, Montréal (Québec) H2L 2L6. Tél.: (514) 284-1192.

PRIX: 75,00\$ non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société québécoise d'assainissement des eaux.

LIEUX DE CONSULTATION:

Hôtel de ville de Notre-Dame-des-Prairies; Association de la construction de Montréal et de Québec; Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec; Association de la construction de Lanaudière; Bureaux de la Société à Montréal.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Hôtel de ville de Notre-Dame-des-Prairies: à/s Monsieur Yves Poirier, secrétaire-trésorier, 225, boulevard Antonio Barrette, Notre-Dame-des-Prairies (Québec) J6E 1E7. Le jeudi 10 juillet 1986 à 15h00.

GARANTIE DE SOUMISSION Montant: 80 000,00\$

FORME: Chèque visé tiré sur une institution bancaire faisant affaires au Québec ou un cautionnement de soumission.

RENSEIGNEMENTS: Communiquer avec Monsieur Daniel Lavallée, agent d'approvisionnement. Tél.: (514) 284-3196.

Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société québécoise d'assainissement des eaux, sont admises à soumissionner.

La Société québécoise d'assainissement des eaux ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Françoise Bacrie
Directeur, approvisionnement et contrats

S - 16-06-86

avis public

avis public

Gouvernement du Québec

Commission municipale du Québec

Les Entassements sanitaires du Québec inc. appelante

vs Le sous-ministre de l'Environnement intimé

La Commission municipale du Québec siège à l'édifice Cook-Chauveau, 20, avenue Chauveau, 5e étage, Québec, le jeudi 19 juin 1986 à dix heures (10 h a.m.) aux fins d'entendre l'appel interjeté par Les Entassements sanitaires du Québec inc. à l'encontre d'une décision rendue le 19 mars 1986 par le sous-ministre de l'Environnement leur refusant la délivrance d'un certificat de conformité pour l'établissement d'un lieu d'entassement sanitaire, et ce tel que demandé aux termes de l'article 54 de la loi sur la qualité de l'environnement (lois refondues du Québec, chapitre Q-2).

Toute personne, groupe ou municipalité pourra alors intervenir devant la Commission municipale du Québec.

La secrétaire de la Commission, Caroline Pouliot, notaire

Québec

Gouvernement du Québec
Ministère des Transports

DÉPÔT PUBLIC DE L'ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT CONCERNANT LE PROJET D'IMPLANTATION DE VOIES AUXILIAIRES SUR LA ROUTE 155, DANS LA MUNICIPALITÉ DE LAC-BOUCHETTE (COMITÉ DE ROBERVAL)

Le ministère des Transports avise la population qu'il lui est loisible de consulter l'étude d'impact sur l'environnement concernant le projet d'amélioration de la route 155 au sud de Lac-Bouchette dans le comté de Roberval. Cette étude a été préparée en vertu des dispositions de la section IV A de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. chapitre Q-2). Ce projet consiste à ajouter, du côté ouest de la route actuelle, une troisième voie de circulation (voie pour circulation lente), d'une largeur de 3,5 mètres, sur deux tronçons distincts de la route 155. Le premier tronçon, d'une longueur de 2 kilomètres, se trouve à environ 10 kilomètres au sud du premier.

L'étude d'impact sur ce projet a été présentée au ministre de l'Environnement qui l'a rendue publique le 2 juin et l'a mise à la disposition du public. L'étude d'impact et les autres documents sur ce projet sont disponibles pour consultation aux heures habituelles d'ouverture au Bureau municipal, 186, rue Principale, Lac-Bouchette, au Bureau de la M.R.C. Le Domaine-du-Roy, 720, boulevard Saint-Joseph, Roberval et aux locaux permanents du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, situés au 12, rue Sainte-Anne, Québec et au 5199, rue Sherbrooke Est, porte 3860, Montréal.

D'ici le 16 juillet 1986, toute personne, groupe ou municipalité peut demander par écrit au ministre de l'Environnement la tenue d'une audience publique relativement à ce projet.

Québec

Hydro-Québec

AVIS PUBLIC

PRÉQUALIFICATION D'ENTREPRENEURS

pour 10 h 30 heure de Montréal le mardi 8 août 1986

PROJET DE CONFORTÉMENT DU BARRAGE DANIEL-JOHNSON AMÉNAGEMENT MANICOUAGAN 5

Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec

Disponibilité du document: À compter du 20 juin 1986

Tout entrepreneur intéressé à la préqualification en vue d'un appel de propositions pour réaliser les travaux de confortement du barrage Daniel-Johnson, Aménagement Manicouagan 5, comté de Saguenay, Québec, Canada, les- quels comprennent entre autres la fourniture et la mise en place d'environ 290 000 m³ de béton et de 3 000 vannes plats, peut se procurer la documentation pertinente.

Toutes les conditions relatives à la préqualification sont contenues dans un document qui sera disponible à compter de la date ci-haut mentionnée pour examen et pourra être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de 25 \$ pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h 30 à 16 h 00 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC GROUPE ÉQUIPEMENT

Direction Approvisionnement et Services

Service des contrats

855, Sainte-Catherine est

3e étage

Montréal (Québec) Canada

H2L 4P5

Pour renseignements:

Téléphone: (514) 289-5980 ou 289-5095

Hydro-Québec organise une séance d'information à l'intention des intéressés de manière à ce que ces derniers puissent se rendre compte de l'envergure des travaux, des conditions particulières de leur exécution et de l'échéancier.

Cette séance d'information sera tenue à 10 h, jeudi le 26 juin 1986, à la cafétéria de l'aménagement Manicouagan 5. Le même jour, une visite du chantier sera organisée, laquelle sera suivie d'une période de questions.

Pour cette journée, les intéressés sont responsables, à leurs frais, de tous les arrangements de transport et d'hébergement jusqu'au chantier Manicouagan 5.

Les intéressés doivent informer avant lundi, le 23 juin 1986, Monsieur Robert Abdallah, Chef de chantier, Manicouagan 5, téléphone (418) 584-2204 de leur intérêt à visiter le site des travaux.

Seules les personnes, sociétés et corporations qui auront obtenu le document de préqualification d'entrepreneurs directement du bureau sus-indiqué seront considérées à cette fin.

Le directeur, Approvisionnement et Services Michel De Broux

VILLE DE québec

APPEL D'OFFRES

SERVICE DE L'INGÉNIERIE

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées, endossées: "Projet jumelage du boulevard de l'Auvergne 1986 et projet de développement domiciliaire Patrice Bouchard 1986", et adressées au Greffier de la Ville, Hôtel de Ville de Québec, seront reçues jusqu'au jeudi 26 juin 1986 à quatorze heures quinze (14h15), heure locale.

Les travaux faisant l'objet du contrat consistent principalement en l'exécution de travaux de construction de réseau d'aqueduc et d'égouts sur environ 370 mètres linéaires et de structure de rues et de pavage sur environ 740 mètres linéaires.

Une garantie de soumission au montant de 40 000,00\$ est exigée.

Les intéressés peuvent se procurer les documents de soumission nécessaires au secrétariat du Service de l'ingénierie situé au 65, rue Ste-Anne, 9e étage. Ils peuvent aussi obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au personnel de la Division des réseaux au numéro de téléphone 691-2363.

Un dépôt de vingt-cinq dollars (25,00\$) est exigé pour l'obtention des plans et devis. Ce dépôt est remboursable à ceux qui ont présenté une soumission conforme et qui retournent les documents complets et en bon état dans un délai de deux (2) semaines après l'ouverture des soumissions.

Les soumissionnaires sont priés de prendre note que le bureau du Greffier est habituellement fermé entre 12h15 et 13h45. Les personnes intéressées à assister à la séance d'ouverture des soumissions peuvent le faire en se rendant au bureau du Greffier à la date et à l'heure qui marquent l'expiration du délai accordé pour la réception des soumissions.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Le GREFFIER DE LA VILLE ANTOINE CARRIER, Avocat

Québec, le 11 juin 1986

ORDONNANCE No 26

Concernant la tenue d'une manifestation musicale devant se dérouler les 22, 23 et 24 juin 1986 sur la rue Cartier.

PRENEZ AVIS, par la présente qu'en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par le règlement No 1083 et amendements, le Comité exécutif de la Ville de Québec a édicté l'ordonnance suivante lors de sa réunion tenue le 28 mai 1986. Lors de la tenue de la manifestation musicale sur la rue Cartier les 22, 23 et 24 juin 1986, les organisateurs de la manifestation devront se conformer aux directives suivantes:

Le dimanche 22 juin et le mardi 24 juin:

Autorisation est accordée d'utiliser des haut-parleurs et des appareils d'amplification à un endroit sur la rue Cartier pour diffuser un spectacle musical entre 19h30 et 21h30.

Le dimanche 22 juin, le lundi 23 juin et le mardi 24 juin:

Autorisation est accordée de présenter des oeuvres musicales instrumentales et vocales sans amplification sur les terrasses des restaurants, bars et cafés entre 16h00 et 22h00.

Le lundi 23 juin ou le mardi 24 juin (selon que la Fête de la Saint-Jean est décelée fériée le 23 ou le 24 juin par le Gouvernement du Québec):

Autorisation est accordée de présenter des oeuvres musicales instrumentales et vocales sans amplification dans la rue Cartier, entre 10h00 et 16h00.

Édictée à Québec, ce 28 mai 1986

Le GREFFIER DE LA VILLE ANTOINE CARRIER, Avocat

Québec, 16 juin 1986

ORDONNANCE No 84

Concernant la tenue d'une manifestation musicale devant se dérouler les 22, 23 et 24 juin 1986 sur la rue Cartier.

PRENEZ AVIS, par la présente, qu'en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par le règlement No 721 et amendements, le Comité exécutif de la Ville de Québec a édicté l'ordonnance suivante lors de sa réunion tenue le 28 mai 1986. Lors de la tenue de la manifestation musicale sur la rue Cartier, les automobilistes devront se conformer aux directives suivantes:

CIRCULATION ET STATIONNEMENT

Le dimanche 22 juin, le lundi 23 juin et le mardi 24 juin de 17h00 à 22h00:

La circulation et le stationnement seront interdits sur la rue Cartier, des deux côtés, entre le boulevard Saint-Cyrille et la Grande-Allée.

Le lundi 23 juin ou le mardi 24 juin (selon que la Fête de la Saint-Jean est décelée fériée le 23 ou le 24 juin par le Gouvernement du Québec) de 10h00 à 17h00:

La circulation et le stationnement seront interdits sur la rue Cartier, des deux côtés, entre le boulevard Saint-Cyrille et la Grande-Allée.

Tout véhicule stationné à ces endroits sera remis aux frais de son propriétaire.

Édictée à Québec, ce 28 mai 1986

Le GREFFIER DE LA VILLE ANTOINE CARRIER, Avocat

Québec, 16 juin 1986

LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur
JACQUES-G. FRANCOEUR
Rédacteur en chef et Éditeur adjoint
ALAIN GUILBERT

Président et directeur général
PAUL-A. AUDET
Directeur de l'information
GILBERT ATHOT

Vice-président et trésorier
CHARLES-A. POULIN
Directeur de l'édition
JACQUES DUMAIS

Le virage libéral de M. Turner

L'aille québécoise du Parti libéral du Canada a rapidement endossé, en fin de semaine, une résolution téléguisée par son chef national, M. John Turner, souscrivant aux conditions posées par le gouvernement Bourassa pour adhérer au pacte constitutionnel de 1982. Ainsi, les libéraux fédéraux, s'ils sont reportés au pouvoir, en 1988, reconstruiront le caractère distinctif de la province de Québec au Canada, l'octroi d'une pleine compensation financière pour compléter l'exercice de son droit de retrait de même que l'octroi d'un droit de veto au Québec sur toute modification aux institutions canadiennes.



par
Jacques
DUMAIS

MM. Robert Bourassa et Gil Rémillard, des Affaires intergouvernementales, sont contents bien qu'ils ne jubilent pas. C'est que pour suprématie qu'elle soit, cette ouverture de M. Turner provient d'un chef de l'Opposition et non d'un premier ministre canadien. Deuxièmement, pour cette négociation, le Québec fait face non seulement à Ottawa mais aux neuf autres gouvernements. Troisièmement, M. Turner a habitude le public, depuis sa rentrée politique, en mars 1984, à des zigzags magistraux à l'égard du Québec, particulièrement en matière constitutionnelle.

Il faudra attendre le congrès national de novembre prochain avant de savoir si les effectifs libéraux pan-canadiens des autres provinces partagent le même point de vue que leur chef dont le leadership a connu d'énormes difficultés depuis la défaite électorale de septembre 1984; tant que les sondages défavorisent les conservateurs, M. Turner ne risque rien mais tout peut arriver d'ici deux ans et M. Jean Chrétien veille au grain.

La souplesse constitutionnelle de M. Turner n'en contraste pas moins considérablement avec l'approche dure et sans rémission pour le Québec de MM. Chrétien et Pierre Trudeau. Rappelons que M. Bourassa avait déclenché les élections, en 1976, parce qu'il voyait venir une impasse constitutionnelle majeure avec Ottawa. Sous les trudeaustes, tous les nationalistes étaient perçus comme des crypto-séparatistes. L'avènement du Parti québécois ne fit que polariser les mêmes rivalités intergouvernementales et bon nombre des mêmes enjeux de bureaucraties.

C'est donc avec un immense éclat de rire que l'on peut réagir, aujourd'hui, devant les mea culpa opportunistes de tenors comme les André Ouellet et Serge Joyal qui affirment que les Québécois étant redevenus fédéralistes et libéraux, le temps est venu pour le PLC d'accueillir les nationalistes "pragmatiques" et de remplir les promesses que les libéraux fédéraux avaient avancées, lors du référendum de 1980. Quelle farce macabre quand on sait que 73 députés libéraux fédéraux s'étaient moqués de l'Assemblée nationale (et de M. Claude Ryan), en 1981, et avaient rapatrié la constitution sans l'accord du Québec, l'année suivante. Au vrai, une seule "brebis égarée" s'était tenue debout à cette époque, M. Louis Ducloux, l'ex-député de la circonscription de Montmorency.

La nouvelle stratégie de M. Turner rassure quand on entend M. Ducloux ou encore M. Raymond Garneau, qui avait vécu comme ministre provincial les humiliations des fédéraux contre le Québec, de 1970 à 1976, répondre de l'authenticité de sa démarche. A court terme, elle obligera peut-être le gouvernement Mulroney à passer enfin des palabres aux actes quant à l'inclusion du Québec dans l'accord constitutionnel anglo-canadien.

En 1984, M. Mulroney a drainé vers lui le vote des nationalistes québécois en vantant la spécificité québécoise et la nécessité de la négocier sans œillères avec le gouvernement provincial. Depuis presque deux ans maintenant, le premier ministre conservateur laisse tantôt les péquistes révisionnistes, tantôt les libéraux "pragmatiques" jouer toutes leurs cartes dans ce débat alors que lui, il s'égosille un peu maladroitement dans celui du libre-échange avec les États-Unis...Tient-il sérieusement à postuler pour un deuxième mandat dans deux ans?

Le pari de M. John Turner gagne en clarté par rapport à ses énoncés antérieurs. Mais il devra préciser ses engagements, notamment au sujet du respect des juridictions propres à chacun des deux gouvernements. Et qu'il force le gouvernement Mulroney, aux Communes, à dire carrément où il loge sur un sujet qui intéresse peut-être peu les électeurs mais qui n'en sous-tend pas moins tous les impôts qu'ils payent obligatoirement à plusieurs trésors publics.

BLOC-NOTES

La victoire...

Le Progrès civique du maire Jean Pelletier règne sur la Vieille Capitale comme il le fait depuis un quart de siècle, c'est-à-dire sans une opposition convaincue et suffisante en nombre d'élus pour véritablement imprimer un nouveau style et mode de gouvernement dans la deuxième agglomération du Québec.

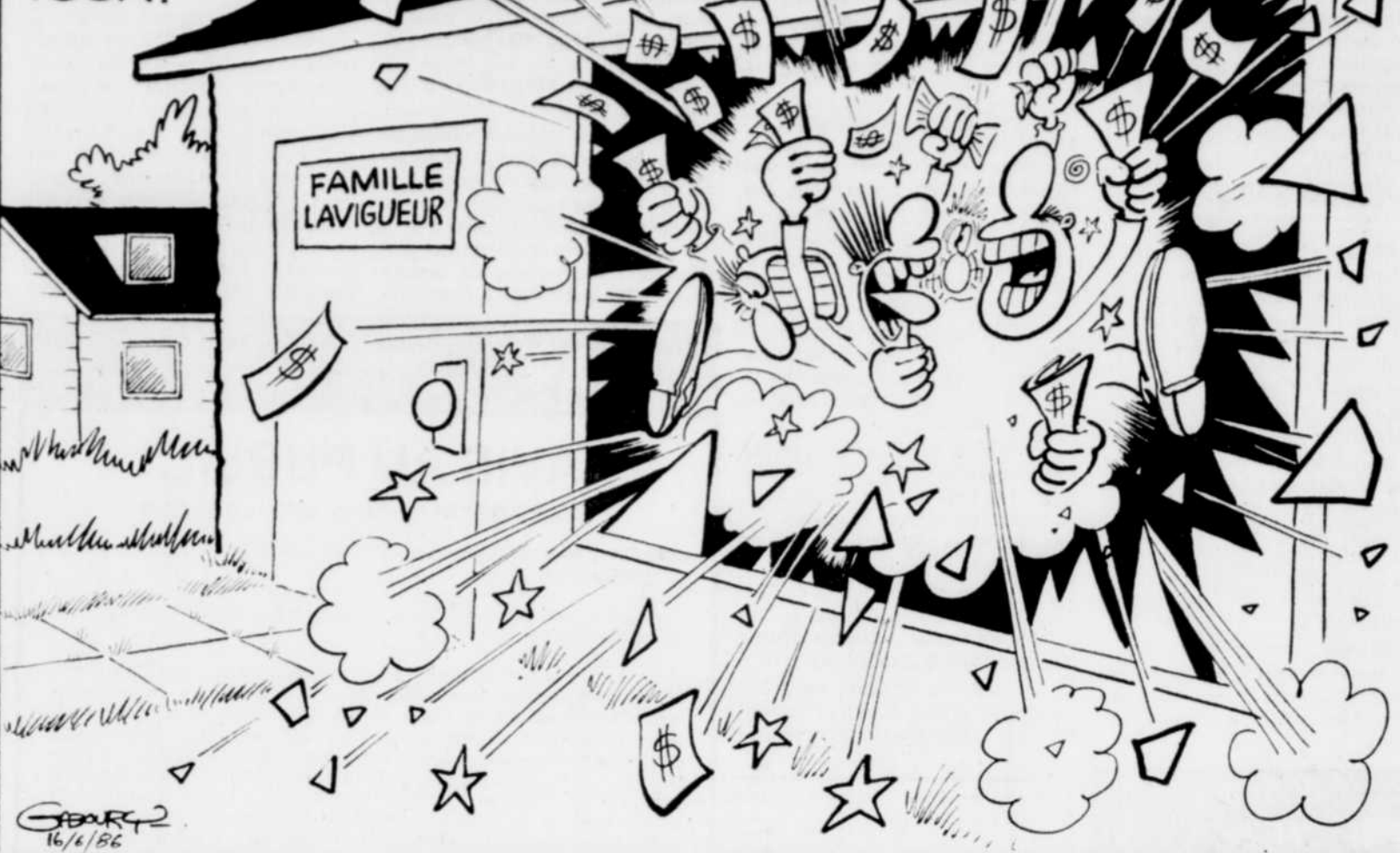
Cette situation est attribuable aux électeurs et électrices, bien sûr. Mais peut-on les blâmer quand aucun autre parti politique n'a su, depuis tant d'années, à la fois les intéresser et les séduire, au sommet comme à la base, du processus politique municipal. Seul le Rassemblement populaire (RP) subsiste contre vents et marées avec cette image un peu révolutionnaire dont il éprouve bien du mal à se débarrasser, au gré des problèmes de conscience et de la motivation sporadique de ses membres.

A l'occasion de son congrès annuel, en fin de semaine, ce parti comptant quelque 2.000 membres en règle a attiré moins de 70 participants. Ce n'est pas avec un militantisme aussi conservateur qu'il peut allégrement voguer vers la victoire, en 1989. On aura beau discuter fermement sur l'à-propos d'un programme mirifique sur papier et sur le bien-fondé d'un électoralisme menaçant pour sa virginité politique, le RP n'arrivera à rien tant et aussi longtemps qu'il ne se "rassemblera" pas lui-même et ne renouera pas avec les assemblées de cuisine des citoyens.

Ce n'est pas à la veille des élections mais à partir de la défaite subie lors des dernières qu'il faut se mettre au travail. Voilà le vrai défi qui se pose à la nouvelle équipe sous la présidence de Mme Lise Lacroix: le RP veut-il gagner ou perdre? La réponse lui appartient.

Jacques DUMAIS

LOTO-QUÉBEC:
UN JOUR, CE
SERA VOTRE
TOUR!



LETTRES AU SOLEIL

Commission scolaire mal dirigée

(Lettre adressée à M. Claude Guérrette, prés. du Conseil des Commissaires, C.S.R. du Grand-Portage)

Depuis plusieurs mois nous entendons parler des difficultés financières de la Commission scolaire régionale du Grand-Portage (CSRG). On nous a habitués progressivement à des réductions de services de toutes sortes: moins de concierges, moins de secrétaires, moins de... moins de... Malgré tout, nous avons continué à travailler avec enthousiasme et nous avons tenté d'améliorer notre milieu physique de travail en

payant nous-mêmes certains travaux.

Nous avons aussi financé des activités étudiantes par toutes sortes de moyens: bingo, vente de chocolat, vente de macarons, vente de billets, commanditaires dans la population, impôt indirect de \$20,00 que les parents ont accepté de payer comme frais d'inscription au début de l'année.

Mais là, avant de tomber dans le ridicule et d'être la risée de tous, il faut mettre un frein aux coupures que nous jugeons maintenant abusives. Des rumeurs de toutes sortes nous sont parvenues

Avenue de la Paix au lieu de rue Wellington

Toute personne résidant à Ottawa n'est pas sans savoir que la rue qui passe devant notre parlement canadien porte le nom de Wellington. Ce ne sont pas les foyers de divisions qui manquent en ce pays et avoir donné un pareil nom à une telle rue pourrait être interprété par un grand nombre comme une provocation pure et simple. Mais n'allons pas chercher de pucelles là où il n'y a pas de poux...

La question n'est pas là. Le sujet est celui-ci. À l'image de la Suisse à qui il ressemble sous plusieurs rapports, notre pays semble être à l'avant-garde sur le plan de paix. Comme le Suisse, le Canadien est amoureux de la paix, et à l'instar du Suisse, il n'hésiterait pas à prendre les armes pour la défendre...

Pourquoi, devant cet édifice national qui a vu tant de conflits, de querelles, de guerres même, peut-être, arrêtés, neutralisés, anéantis, en cette ville qui a vu tant de rois, de monarques, dont beaucoup ont trouvé refuge contre la haine qui régnait dans leur pays - la reine de Hollande, entre autres,

qui a trouvé ici asile durant le deuxième conflit mondial - pour quoi alors ne pas nommer cette rue, témoin de tant de faits et d'effets relatifs à la paix, "l'Avenue de la Paix"?

"What's in a name", dit l'expression anglaise, et, dépendant des circonstances, un nom peut vouloir dire beaucoup de choses ou...rien du tout. Eh bien, disons qu'un nom peut sembler ne pas dire grand chose, mais que c'est un peu comme pour une réception: on remarquera beaucoup plus ce qui manque, que ce qui est en grande abondance. "Avenue de la Paix" devant le parlement canadien, ne produirait-il pas un son semblable à celui que fait "Les Champs-Élysées" au cœur de la ville de Paris? Peut-on concevoir un autre nom que celui-là pour décrire une avenue aussi splendide?

Tout est dans l'esprit: il n'est pas question ici de changer un nom, mais bien de donner à un lieu le nom qui lui est propre...

Bernard Pilon
Hull

Il était temps...

Récemment, nous avons été ravis d'apprendre la prise de conscience des médecins de la région face à l'avortement. En effet, les cliniques manquent d'avorteurs et il était temps.

Comme la plupart des phénomènes sociaux c'est par le haut que les choses vont évoluer. Les médecins ont compris qu'on n'assassine pas les enfants. Les prochains intervenants à suivre seront probablement les enseignants.

Ils n'inculqueront enfin pas seulement des notions d'histoire, de maths ou de langue; bien plus, ils insisteront sur la valeur de la vie et du bonheur d'autrui. Chez les professeurs intelligents ces notions prendront très bientôt le pas sur n'importe quel programme du ministère.

On devra faire des allusions, des interventions ponctuelles, des remarques appropriées, enfin des messages répétés par tous. Ceci afin de bien faire comprendre à nos gars et à nos filles que si on leur a mal expliqué qu'une belle soirée d'été pouvait se planifier,

par contre la vie d'un petit d'homme peut s'organiser.

Des milliers de gens ne demandent que cela: prendre soin d'un enfant.

Raynald Gingras
Québec

Correction

Dans une réplique adressée à M. Omer-Egide Trépanier, de Sainte-Anne-de-Monts, publiée dans l'hebdomadaire "La Voix Gaspésienne", puis dans le journal LE SOLEIL, nous avons bien involontairement confondu Omer-Egide Trépanier, père, avec son fils, Egide Trépanier.

Ce dernier travaille effectivement au bureau du député fédéral de Gaspé, M. Charles-Eugène Marin, occupation que, bien sûr, son père n'occupe pas.

Nous nous excusons de cette méprise bien involontaire.

André Dionne
journaliste au Soleil

qui parlent de réductions draconniennes pour notre école. Nous avons quelques questions à vous poser: comment se fait-il que, l'an dernier, vous ayez trouvé assez facilement \$4 millions pour rénover une école des métiers à Rivière-du-Loup qui ne sera occupée qu'à moitié cette année? Et l'investissement à l'école de Cabano? Non que nous en ayons contre ces écoles...

Ce qui nous fatigue, c'est que dans le même temps, en période de restrictions budgétaires, il ne semble y avoir de restrictions que chez-nous... Pas d'argent pour refaire les fenêtres de notre école; pas d'argent pour la décoration, pour la peinture des locaux défraîchis, pour installer les plafonds suspendus, pour construire un stationnement qui ne soit pas "une place de garde", pour améliorer la qualité de notre bibliothèque, pour faire fonctionner adéquatement les ateliers, pour aménager la cour...

(...)Peut-on vous dire que nous vous avons notre maudit voyage?

Sauver le français par l'indépendance

La Société nationale des Québécois de la Capitale (S.N.Q.) suit avec intérêt les nouvelles et les commentaires publiés dans LE SOLEIL sur la situation linguistique au Québec. Nous retenons en particulier l'article-entretien du professeur Charles Castonguay, les reportages sur l'utilisation d'un anglicisme par un hôtelier de la côte de Beaufort et les articles révélateurs sur l'ignorance des écoliers et étudiants en matière de langue.

La situation de la langue française chez nous, qu'il s'agisse de sa pauvreté (abus des anglicismes, prononciation négligée) ou de la diminution relative de ses locuteurs et de l'assimilation anglaise de nos concitoyens, découle de multiples causes (faiblesse de l'enseignement, rayonnement et domination de l'anglais sur le continent, influence des médias américains et canadiens, difficultés de nommer avec des mots français des phénomènes nouveaux, méfiance à l'égard du français international, réflexe de s'abriter derrière une certaine anglomanie des Français pour justifier son laxisme, etc.).

Par ailleurs, la S.N.Q. continue de croire que le statut constitutionnel du Québec contribue à accentuer les facteurs négatifs à la base de la crise actuelle et récurrente. Le gouvernement du Québec, en dépit de ses efforts, n'est pas en mesure d'arbitrer la situation. Il ne la domine pas. La société québécoise est une société tronquée et incomplète. Elle ne peut inspirer la fierté à ses membres ni satisfaire leur ambition. L'échelon maximum à viser, le summum de la réussite sociale, est localisé dans une société qui n'est pas la nôtre.

Un Québec plus autonome, glissant vers la souveraineté ou y ayant accédé, n'aura pas réglé tous ses problèmes linguistiques. L'état des langues dans les pays

Avons-nous, depuis si longtemps été administrés par des incompetents qui nous ont menés à la ruine et à la faillite? Ou cela fait-il partie d'un grand plan qui vise à faire disparaître l'école dans un milieu déjà défavorisé? (Par la force des choses, les écoles privées et les écoles d'ailleurs semblent plus alléchantes aux parents et aux étudiants).

Nous croyons que, quand on perd tout cela et qu'on constate les dépenses abusives qui se font ailleurs dans cette commission, nous croyons que nous avons le malheur de nous sentir les nègres blancs d'une commission scolaire administrée à l'extérieur de notre territoire parfois à l'avantage des gens de l'extérieur. Nous en sommes rendus à nous poser des questions sur les gens qui nous représentent.

Louise Labonté et
35 autres membres
du personnel de la
poly. Transcontinental,
Pohénégamok

"indépendants" montre que la souveraineté n'est pas une panacée. Cependant, elle ajoute un élément au train des moyens dont dispose tout pays pour protéger et enrichir la langue de ses citoyens, pour renforcer et augmenter le nombre de locuteurs.

Cette hypothèse ne devrait pas être négligée dans le présent débat qui nous concerne tous.

Gaston Brosseau
président
La Société nationale
des Québécois de la
Capitale

Publicité modifiée

Les grands gourous de la commercialisation de chez Mazda, Spalding, Framm, Rez et j'en passe parce que la liste est trop longue, ont, à première vue, réussi un coup de maître. Rejoindre les malintendants anglophones par le biais de la télévision française, génial.

Rien qu'à voir, les James Garner et les Tom Seaver aux postes français, la stratégie saute aux yeux, encore fallait-il y penser. C'est du marketing avec un M majuscule. La recette est simple: on prend un commercial anglais, on lui greffe une trame sonore française et le tour est joué. Tout le monde est content. Une seule création originale anglaise rejoint tous les groupes cibles. Quelle économie!

Quels choix le vrai consommateur a-t-il? Fermer les yeux, changer de canal, fermer la télévision ou boycotter les produits qui ignorent son identité. Ce n'est qu'un début...

Jean Bouchenoire
Fabreville

MONTREAL

Un délégué du Québec au cœur du Canada anglais

♦ "T'as du culot de venir ici à Toronto. Tu risques de te faire casser la gueule."

par Richard DAIGNAULT



Voilà ce que François Lebrun, le jeune délégué officiel du Québec à Toronto, s'était fait dire après avoir prononcé un discours devant le Kiwanis Club de East-York.

C'était à quelques mois du référendum de 1980 sur la souveraineté-association. Le temps de François Lebrun était accaparé par les requêtes qu'il recevait d'expliquer "What does Québec want?"

Personne à Toronto n'a jamais frappé François Lebrun. Des tempêtes de gros mots. Oui. Et quelquefois la colère tonnait.

"Il ne fallait pas que je perde les pédales..."

"Ce que j'ai réalisé c'est que, les anglophones, quand tu les respectes, ils te respectent."

Le pire du séjour de François Lebrun à Toronto (janvier 1978-avril 1981) fut le climat d'hostilité entretenu par certains voisins autour de la résidence officielle dans le district de Lawrence Park qu'il occupait à titre de délégué général.

Par exemple, on fit brièvement circuler une pétition pour empêcher l'autobus scolaire de venir chercher son fils aîné. "Cela fait mal au cœur en maudit," lance M. Lebrun.

Un historien bien connu, Ramsay Cook, le visita un soir et lui dit: "Vous savez Lebrun, depuis que vous occupez cette maison, la valeur des propriétés sur la rue chute."

"Evidemment, note M. Lebrun, c'était dit sur un ton mi-moqueur."

René Lévesque, alors premier ministre, était venu faire une visite à la délégation.

"Il faut voir ce que c'est, René Lévesque à Lawrence Park, un samedi après-midi... toute la circulation était paralysée... On est au cœur du Canada anglais et on vient leur donner un message: on veut pas vous faire mal, mais on veut se séparer!"

A la toute veille du référendum, M. Lebrun reçut quelques menaces. Québec dépêcha un policier à Toronto et à la fin de la campagne référendaire, un agent était de faction à la résidence à plein temps.

"Je me demande ce qui serait arrivé si le OUI l'avait emporté," muse M. Lebrun.

Regrette-t-il son stage à Toronto? Au contraire, dit M. Lebrun, l'expérience fut enrichissante.

Le milieu des affaires torontois se montra particulièrement prêt à dialoguer avec le gouvernement du Québec tout au long de cette période de tourmente.

Quand François Lebrun quitta Toronto en 1981 pour devenir président et directeur général de la Société de développement industriel il reçut une lettre fort louangeuse du magnat financier Conrad Black. En voici un extrait:

"Je tiens à vous dire qu'ici l'opinion générale est à l'effet que vous avez grandement amélioré les relations entre le Québec et l'Ontario, entre le milieu des affaires torontois et le gouvernement québécois. C'est une opinion que j'endorsse."

"Peu importe ce que l'avenir politique pourra comporter il y aura toujours une place pour la collaboration positive entre ces deux importantes communautés que vous avez avec tant d'efforts tenté de réconcilier."

M. Lebrun est fier de cette lettre. Elle consolide une carrière plutôt extraordinaire. A 20 ans, François Lebrun faisait la campagne électorale de 1960 aux côtés de Jean Lesage à titre de responsable des déplacements du chef libéral. Puis, enthousiasmé par le tourbillon de la Révolution tranquille, il étudia à Londres et à Paris et revint au Québec pour seconder Claude Morin aux Affaires intergouvernementales (1969).

Comme bien d'autres étoiles de la haute fonction publique, François Lebrun vient, à 46 ans, d'entrer le secteur privé en joignant la plus grande maison de services de gestion et de comptabilité du Québec, Raymond, Chabot, Matin, Paré (RCMP).

Pourquoi ce fort mouvement de "privatisation" des serveurs de l'Etat?

Sa réponse: "En 1960 il fallait bâtir un Etat moderne. Aujourd'hui... le milieu des affaires prend la relève."

DOSSIERS

Le Liban éclaté (2)

La grande peur des maronites

Le Liban. Un pays déchiré par une guerre interminable. René Beaudin revient d'un séjour de 10 jours dans ce pays du Moyen-Orient. Dans ce second article sur "Le Liban éclaté", il évoque les enjeux du conflit pour la communauté maronite. Demain, il traitera des communautés musulmanes et des Palestiniens.

♦ Les chrétiens du Liban ont peur mais ils ne savent plus très bien de quoi.

Voilà une minorité qui vit et se sent en état de siège même après onze ans de guerre. S'ils ont perdu la guerre, ils ne le savent peut-être pas encore. Ils sont désemparés.



En fait, il faut surtout parler des maronites, la plus importante confession chrétienne du Liban. Ils n'en constituent que la moitié. Après avoir jadis constitué la majorité, la chrétienté dans son ensemble ne compte plus que pour 45 pour 100 de la population libanaise, estimée en 1984 à environ 3,300,000 personnes.

Les maronites sont des catholiques qui ont conservé certains rites et liturgies spécifiques. Ils sont dirigés par un grand patriarche élu par les évêques. Ce chef spirituel est sans équivalent dans la catholicité occidentale.

Ce sont les maronites qui, pour l'essentiel, font la guerre, en fixent les buts et fournissent les gros des effectifs des Forces libanaises - qu'il ne faut pas confondre avec l'armée libanaise -, ces milices chrétiennes mieux connues sous le nom de phalangistes, qui guerroyent depuis 1975.

Ce sont eux qui demandent aux autres confessions chrétiennes de serrer les coudes et les rangs derrière eux, hier, face à "l'usurpateur" palestinien, aujourd'hui et demain contre "l'intégrisme islamique" et "l'occupant syrien".

Ce qui est en jeu pour eux, c'est la survivance du Liban comme Etat chrétien.

Bou Saber Mann est un avocat, professeur de droit constitutionnel. Il vit à Achrafieh, fief chrétien de Beyrouth-est. J'étais avec lui, dans ce même quartier, lorsque ce mercredi après-midi là un bref tir d'artillerie nous oblige à abandonner notre véhicule pour nous cacher dans un abri de sacs de sable: un mort et sept blessés.

Génocide

Il y a quelques semaines, il était à Québec à la tête d'une délégation venue expliquer les enjeux de la guerre pour ses coreligionnaires.

Il anticipait alors pour les siens un "génocide" comparable à celui subi par les Arméniens, en Turquie, après la première guerre mondiale. Ses propos avaient soulevé l'indignation de ses compatriotes musulmans qui vivent au Québec de même qu'un certain malaise chez ses coreligionnaires d'ici.

Maitre Bou Saber n'a pas répété ses propos. Personne d'autre ne les a d'ailleurs repris. On parle certes de génocide culturel, politique ou diplomatique, mais certainement pas de génocide physique.

Pour lui, le Liban doit demeurer un Etat chrétien.

Seul un Etat chrétien, estime-t-il, peut légitimer le Liban. Il faut entendre par là un Etat où les plus hautes fonctions gouvernementales et militaires sont de droit occupées par des maronites, qu'ils soient ou non majoritaires. Ce qui est d'ailleurs le cas depuis 1943.

Le Coran, m'explique-t-il, interdit à un musulman d'être gouverné par un non-musulman, d'être soumis à des lois non-musulmanes.

Tous les Libanais, dit-il, portent sur leur carte d'identité le nom de leur confession. Sur d'amples matières civiles - mariage, héritage, notamment - les musulmans sont d'abord soumis à leurs préceptes religieux.

La laïcisation implique une seule loi pour tous. Les musulmans, précise-t-il, ont une autre conception de la laïcité: c'est l'application universelle des préceptes du Coran.

Pour lui, qu'ils soient majoritaires ou minoritaires, les chrétiens - entendez les maronites - sont les seuls dans ce pays qui puissent établir une vraie démocra-

tie. Ce n'est pas une question de "nombre" mais de "droits".

L'accord tripartite

Il s'oppose ainsi à l'accord tripartite établi entre Les Forces libanaises, les milices druzes et le mouvement chiite Amal en janvier dernier, sous l'impulsion de la Syrie. L'accord a d'ailleurs été dénoncé à la suite d'un coup de force de la part d'éléments anti-syriens au sein des Forces libanaises.

Il ne donnait pas assez de garanties aux chrétiens, me dit maître Bou Saber. Les maronites sont visiblement déchirés sur cette question. La propre famille de mon interlocuteur est divisée.

"L'essentiel est de mettre fin à la guerre", me disent son frère et sa sœur.

L'accord en question prévoyait la constitution immédiate d'un nouveau gouvernement. Il fixait un délai d'un an pour mettre fin à la guerre. Il prévoyait des changements constitutionnels et une procédure de déconfectionnalisation du système politique.

Fédéralisme

"Il ne s'agit pas de faire un Etat chrétien, mais un Etat où les chrétiens seront chez eux", d'insister pour sa part le père Fouad E. Boustany.

L'homme est à connaître. Il porte allègrement ses 81 ans. Jésusite, il tend à répondre à une question par une autre question. C'est un érudit. Il est l'auteur de la seule encyclopédie arabe. Il anime à la télévision des émissions sur l'histoire libanaise qui s'apparentent aux causeries d'Henri Guillemin.

Il est l'un des dirigeants du Front libanais qui en théorie décide de la politique suivie par les divers partis politiques chrétiens. Peu structuré, ce Front représente les élites traditionnelles du pays et les classes moyennes chrétiennes. Il s'inspire de l'idéologie whig du XIXième siècle britannique.

Le père Boustany fut l'un des 26 blessés lors d'un attentat suicide, commis le 12 novembre dernier, au couvent de St-Gerios à Awkar, qui fit quatre morts. Un camion bourré de 400 kg de TNT s'est écrasé sur l'édifice. C'est à ce couvent que se réunissent une fois par semaine les dirigeants du Front.

"On rejette l'accord tripartite soit-disant parce qu'il ne donne pas de garantie aux chrétiens", dit-il.

"Où est le drame?", se demande le père Foustami, "puisque nous avons cessé de vivre en chrétiens".

Il plaide pour un régime fédéral, comparable à la Suisse où les "cantons" ont d'amples pouvoirs législatifs. Le président aurait si peu de pouvoir que son titulaire pourrait sans problème être chrétien ou musulman. Selon lui, le pacte confessionnel de 1943 fut un désastre parce qu'il a abouti à la paralysie de l'Etat.

Il fustige indifféremment les chefs politiques et religieux de la communauté chrétienne, maronite, en particulier. Aux chefs religieux, notamment aux grands patri-

arches qui se sont succédés depuis 1943, il reproche leur incapacité d'assumer cette "présence d'Eglise" qui est leur raison d'être, au point d'avoir laissé aux politiciens une mission qu'ils ont confondu

avec le monopole du pouvoir politique et l'exercice du gouvernement.

Il pourrait reprocher aux dirigeants politiques de ne pas avoir écrit de livres, il se contente de

déplorer le fait qu'ils n'en aient lu aucun. "Ils sont incultes et ignorent l'histoire", dit-il.

"Si on continue encore à vivre avec eux", dit-il, "on parlera bientôt de nous au passé".



Pour ces enfants qui n'ont connu rien d'autre, la guerre est un fait de nature.

Fragile union sacrée

♦ L'heure se veut à l'union sacrée.

Le temps de l'autocritique est révolu.

Les causes de la guerre ne sont-elles pas dans cette domination de la politique libanaise par ces mêmes grandes familles qui, depuis 1920, depuis en fait la chute de l'empire ottoman, confondent allègrement intérêt national et intérêt dynastique?

"On se posait la question au début de la guerre", m'explique maître Maan Bou Saber, "mais plus maintenant. L'important, maintenant, c'est de rester uni".

S'unir, mais en vue de quoi?

Négocier? Vaincre?

Il désigne la Syrie et les "intégristes" comme les deux défis qui, aujourd'hui et demain, confrontent sa communauté.

Il évoque une "alliance stratégique" entre Israël et le "peuple libanais" destinée à expulser les Syriens du Liban. Il ne fait aucun doute pour lui d'ailleurs qu'une guerre entre Israël et la Syrie est imminente.

"En fait, ils ne le savent pas eux-mêmes", me dit un autre interlocuteur qui refuse d'être identifié.

Peau de chagrin

Le Liban chrétien en effet rétrécit comme une peau de chagrin. Depuis la conquête du littoral et du Chouf par les chiites et les druzes en 1984, dans le sillage de la retraite israélienne, le sud Liban a été coupé de l'enclave qui va de Beyrouth jusqu'à Tripoli. Si l'on ne parle plus de "partition" c'est d'abord pour cette raison.

Le Liban chrétien est lui-même éclaté.

Au sud, l'Armée du Liban-sud est davantage tributaire des troupes israéliennes que des "Forces Libanaises" ce "bras armé des partis chrétiens" qui en théorie exerce le pouvoir de fait au Liban chrétien.

Dans la zone qui commence immédiatement au nord de Jubeil et qui comprend Zagharta et Bsharri, c'est le fief de la famille Frangieh, hostile aux Forces libanaises, depuis une tentative d'unification des forces chrétiennes qui, en 1978, aboutit au massacre d'une partie de cette famille.

Les Frangieh sont pro-syriens. Leurs milices contrôlent la région ou en tout cas en partagent ce contrôle avec le Parti national syrien, constitué d'intégristes sunnites, lui aussi, comme son nom l'indique, pro-syrien. Ces factions, bien que toutes deux alliées à la Syrie, se combattent sur le terrain.

Les Forces libanaises ne contrôlent en fait que l'enclave de Beyrouth-Est qui comprend Jounieh et Jubeil. Et cette enclave est elle-même en voie d'éclatement.

L'enclave éclatée

Les "Forces libanaises" sont-elles-même déchirées.

Mon interlocuteur refuse d'être identifié parce qu'il a un peu peur.

"Ce que je vous dis ne peut se dire en public", souligne-t-il. "Il n'y a pas de dictature comme tel, mais la surveillance est forte sur tout le territoire. Nous sommes tous fichés. On se tait, on doit se taire au nom de l'union sacrée".

Il habite Beyrouth-Est. Il est érudit, articulé et informé. Il parle sans retenue et sans ménagement de ce qui se passe au Liban, mais surtout dans le camp chrétien.

Le désordre politique à Beyrouth-Est diffère de nature de celui qui agite le secteur musulman de la capitale, m'explique-t-il.

"A Beyrouth-ouest, ce sont des déchirements sur le terrain qui déstabilisent le sommet. C'est le règne des petites bandes qui perturbent le pouvoir du mouvement chiite Amal et des druzes de Walid Joumblatt", explique-t-il. Dans le secteur chrétien, ce sont des affrontements au sommet qui ont un impact dévastateur sur le terrain.

A Beyrouth-Est, il n'y a qu'une grande faction, les Forces Libanaises, qui marginalisent les autres formations militaires ou politiques.

Les "Forces libanaises", m'explique-t-il, ne sont pas homogènes. Elles sont soumises à des régionalismes et aux loyautés au chef local. Certains responsables de quartiers ou de régions sont difficiles à contrôler. Ils pouvaient se permettre des initiatives militaires souvent catastrophiques sans coordination avec le sommet.

Les grandes décisions politiques et stratégiques sont débattues dans le désordre et la tension.

Le coup de force du général GeaGea, en janvier dernier, n'a pas supprimé ces mentalités.

Avant ce coup de force, m'explique mon interlocuteur, l'état-major des Forces Libanaises était partagé entre les partisans du général GeaGea et ceux de son prédécesseur, le général Elie Hobeika.

Aujourd'hui, les partisans du général GeaGea dominent l'état-major, mais cela ne veut pas dire grand-chose. Le ralliement apparent des partisans d'Hobeika est purement circonstanciel, m'explique-t-il.

"On commence à comprendre que son éviction fut une erreur", GeaGea s'est dressé contre lui parce qu'il avait signé le Pacte Tripartite.

Impasse politique et militaire

Or depuis ce temps tout est figé, politiquement et militairement.

"Le pacte tripartite n'était peut-être pas parfait", m'explique-t-il, "mais il avait au moins le mérite de mettre en marche une nouvelle dynamique".

Maintenant? Rien, ou presque. L'impasse explique en partie la brutale détérioration des conditions de sécurité à Beyrouth-ouest, notée au début de l'année, et les tentatives de débordement du mouvement Amal par le Hezbollah, ou le "parti de Dieu" intégriste et pro-iranien.

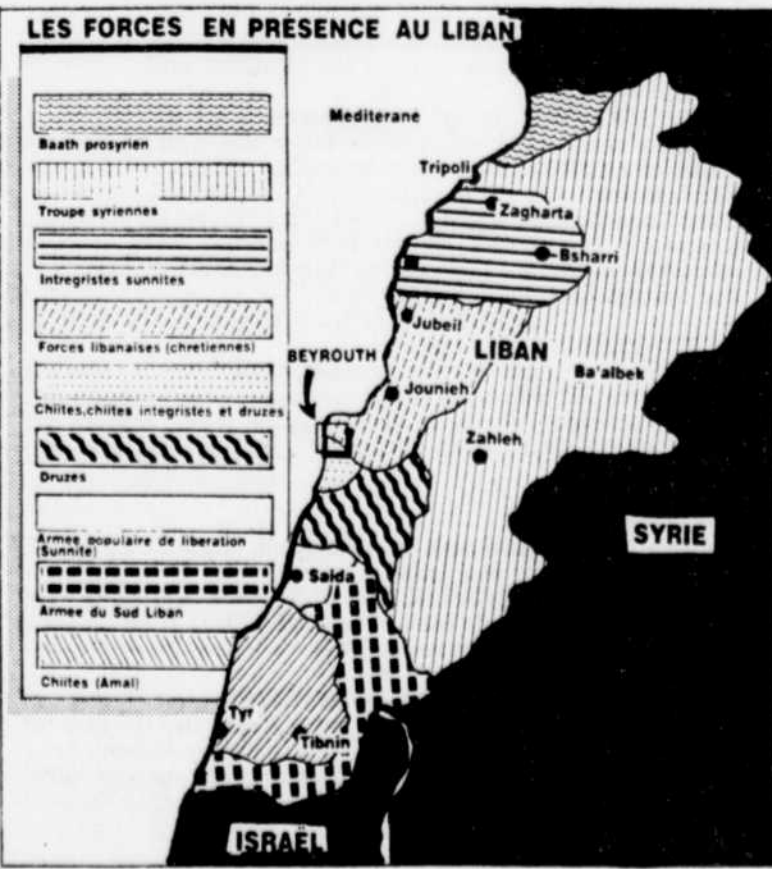
En janvier dernier, les chefs de quartier ont cédé devant GeaGea, non par soutien politique, mais essentiellement pour éviter une nouvelle bataille de Beyrouth qui aurait fait des milliers de morts, et non des centaines "seulement", comme ce fut le cas en janvier.

Ces chefs de quartier, réfugiés à l'étranger, tranquillement, reviennent en passant par Beyrouth-Ouest.

Un départ de GeaGea, obligé, comme son prédécesseur, d'arriver à un compromis avec les Syriens, risque de dresser contre lui les maronites "purs et durs" de plus en plus installés aux postes de commandement des Forces Libanaises.

Il n'est pas sûr qu'au prochain "putsch", souligne mon interlocuteur anonyme, que les actuels chefs locaux soient aussi "clairvoyants" que leurs prédécesseurs.

Si tel est le cas, la fameuse ligne de démarcation ne fera plus que séparer deux torchons de tissu difformes, brûlant chacun à leur manière et à leur rythme.



ARTS ET SPECTACLES

Publication d'une thèse troublante

Summers élucide la mort de Marilyn Monroe

♦ A la page 380 de cette grande enquête sur la vie privée de Marilyn Monroe, il y a une photo insoutenable: le "sex symbol" du siècle est couché sur une dalle froide de la morgue municipale de Los Angeles. Nous sommes le 5 août 1962. Elle vient de subir une autopsie complète. On lui a découpé la calotte crânienne, on l'a éviscérée, on lui a découpé les seins... On fait comme ça avec les suicidés. Elle ressemble maintenant à une petite poupée misérable, dégonflée.

Quelques heures plus tard, en pleine nuit, son ami le maquilleur hollywoodien Whitney Snyder arrivera avec sa femme et une bouteille de gin pour redonner toute sa beauté fabriquée à la plus belle femme de sa génération. A la demande du seul homme qui l'ait vraiment aimée, le joueur de baseball Joe DiMaggio, son ex-mari.

DiMaggio payera de sa poche les obsèques de son ex-femme et interdira à tous les parents et amis de la famille Kennedy de s'approcher des funérailles. Il fera expulser manu militari la bande de Frank Sinatra venue raide soule se mettre devant les photographes. Si Marilyn avait appelé Joe DiMaggio au lieu de la Maison Blanche le soir de sa mort, elle serait encore vivante. Folle mais vivante. C'est la thèse du livre "Les vies secrètes de Marilyn Monroe" du journaliste anglais Anthony Summers.

John et Robert

La grande enquête exhaustive de Summers (quatre années de recherches) explique clairement que Marilyn fut la maîtresse des deux frères Kennedy. Pas en même temps mais au même moment de sa vie. Le président Kennedy, un coureur de jupons invétéré, c'est maintenant de notoriété publique - même la famille ne le conteste plus - considérait Marilyn comme "un beau morceau de viande" selon la phrase même de l'actrice.

Robert Kennedy, alors attorney des Etats-Unis, fut un véritable amoureux de Marilyn mais il choisit sa carrière politique lorsque la belle femme devint un obstacle.

Une thèse troublante

La moitié du livre tend à prouver la thèse suivante sur la mort de Marilyn: cette fameuse nuit du 5 août 1962, Robert Kennedy et son beau-frère Peter Lawford, un comédien de soutien, playboy et un peu entreprenneur, se trouvaient chez Marilyn le soir de son "suicide".

Ils l'auraient transportée à l'hôpital en ambulance et, décédée la d'overdose, ils l'auraient ramenée chez elle pour effacer toutes traces de sa liaison avec les Kennedy et pour sauver leur réputation. Tous les témoins auraient été soudoyés et même menacés. Vingt-cinq ans plus tard, les survivants ont accepté de parler un peu et Summers a pu procéder par recoupements.

Il faut se souvenir que l'attorney général des Etats-Unis, Robert Kennedy, avait courageusement déclaré la guerre à la mafia américaine et en particulier à Jimmy Hoffa, président des Teamsters, et à Giancana, parrain de la Côte ouest. La mafia avait mis Marilyn sur écoute et les bandes étaient extrêmement compromettantes pour le président et Robert Kennedy. La mafia a voulu faire chanter l'attorney. Marilyn devenait de trop.

Le livre avance que Marilyn, après s'être payée comme maris l'athlète le plus célèbre aux Etats-Unis (DiMaggio), le dramaturge le plus fêté (Arthur Miller qui n'en s'est jamais remis) a voulu boucler la boucle en faisant divorcer un Kennedy et en le mariant. La petite Norma Jean, dit Marilyn, née de père inconnu, violée à 10 ans, aurait pris sa revanche sur la vie.

L'Amérique du début des années 60 était très puritaine et n'aurait jamais accepté que les très catholiques Kennedy s'affichent avec des maîtresses. Une semaine avant la mort de Marilyn, Robert Kennedy lui a annoncé que ce n'était plus possible entre eux. Marilyn se mit au téléphone. Elle s'attaquait aux gens les plus puissants des Etats-Unis.

Le beau-frère du président, Peter Lawford, l'exécutif des basses œuvres, aurait tenté de compromettre Marilyn en l'invitant une semaine dans un motel, le Cal-Neva Lodge, propriété de la

mafia. Là, il l'aurait soulée et droguée, n'en disant pas plus. Il pensait ainsi l'empêcher de revenir contre les Kennedy.

Une belle fille comme moi

Quelques jours après Marilyn était morte. Le livre laisse aussi à entendre que l'overdose aurait pu être causée par voie anale. Les calmants qu'elle prenait à la tonne, en les mélangeant au champagne, laissent toujours des traces de plastique dans l'estomac. Le médecin légiste n'a trouvé aucun morceau de capsule dans son estomac. En suppositoires, la drogue ne laisse aucune trace.

Tous les indices pouvant éclaircir la mort troublante de Marilyn auraient été effacés sur l'ordre de Edgar Hoover, le directeur du FBI. Les Kennedy venaient de se mettre à la merci de Hoover, ce qui expliquerait beaucoup de choses dramatiques qui se sont produites par la suite.

Une quinzaine d'avortements enregistrés, des centaines d'amants (elle ne savait pas dire non), Marilyn a joué avec le feu toute sa vie. Mais quand on revoit ses 20 films, on s'aperçoit que c'était plus qu'une belle femme. Elle avait du talent. Il lui manquait simplement un bon papa.

Louis-Guy LEMIEUX

Les vies secrètes de Marilyn Monroe, par Anthony Summers, traduit de l'anglais par Denis Authier, Presses de la Renaissance, 500 pages.



Selon le journaliste Anthony Summers, Marilyn Monroe (ici dans le film "Something's Got to Give" quelques mois avant sa mort) aurait été la maîtresse des deux frères Kennedy.

Penguin publie une nouvelle version de "Ulysse" de Joyce

♦ LONDRES (AFP) - La maison d'édition Penguin publie aujourd'hui en livre de poche une nouvelle version du roman de James Joyce, "Ulysse", présentée comme la version la plus authentique plus de 40 ans après la mort de l'écrivain irlandais.

Un professeur de littérature ouest-allemand et plusieurs experts ont mis sept ans pour corriger une moyenne de sept omissions ou erreurs par page dans la version publiée en 1922. Cette première version a été éditée par des imprimeurs français qui ne parlaient pas anglais.

Selon M. Hans Walter Gabler, professeur de philologie à l'université de Munich, l'histoire de la pa-

ration d'"Ulysse" mériterait un livre à elle seule. L'écriture de Joyce était illisible et il modifiait continuellement son manuscrit. Sa vue diminuait et il éprouvait des difficultés à lire les épreuves qui lui étaient renvoyées par l'imprimeur français. La version du professeur Gabler a déjà fait l'objet d'une édition en trois volumes aux Etats-Unis mais son prix, \$200, en a limité la diffusion.

Selon le professeur de littérature anglaise Richard Ellmann, qui est également l'un des biographes de Joyce, cette nouvelle édition est un "brillant travail et au moins une des corrections a eu un effet considérable sur l'interprétation du livre".

La petite correspondante d'Anne Frank aurait réellement existé et vivrait en Afrique du Sud

♦ AMSTERDAM (d'après AFP) - Kitty, la petite correspondante à qui Anne Frank adressa durant sa vie de recluse à Amsterdam, de 42 à 44, les lettres de son journal, a réellement existé et pourrait vivre aujourd'hui en Afrique du Sud, affirme aujourd'hui une néerlandaise de souche allemande.

Cette dernière, Mme Mina Carolina Neumann-Bettner, citée par le journal Volkskrant d'Amsterdam, conteste la version retenue jusqu'à ce jour et selon laquelle

Kitty sortit de l'imagination de la petite juive.

Kitty était une amie d'Anne. Les deux fillettes, nées toutes deux en 1929, étaient voisines à Amsterdam avant la guerre et fréquentaient la même école Montessori du quartier, a confié au journal Mme Neumann-Bettner, âgée de 80 ans et originaire de Limburg a/d Lahn près de Frankfurt.

Gouvernante à l'époque chez les Eggedy, parents de Kitty, elle avait ainsi connu Anne qui venait

régulièrement partager les jeux de sa voisine.

La famille Eggedy, israélite d'origine hongroise, fut envoyée dans les camps de concentration comme les Frank, mais parvint à en échapper: ses quatre membres, le père et la mère et les deux enfants, Peter et Kitty, revinrent à Amsterdam avant d'émigrer en Afrique du Sud.

Cette révélation intervient alors que sort en librairie, pour la première fois dans ses trois versions intégrales, le journal d'Anne Frank.

Anne avait écrit une première version de ce journal de 13 à 14 ans. Peu avant ses 15 ans, elle en avait écrit une 2e version quelques mois avant d'être conduite à Auschwitz puis à Bergen Belsen, où elle devait mourir.

À son retour des camps, le père Otto Frank, seul rescapé, avait jumelé les deux documents pour publier une 3e version qui devint le best-seller mondial: "Le journal d'Anne Frank" traduit en 56 langues et tiré à 16 millions d'exemplaires.

OÙ ALLER À QUÉBEC

Faire parvenir vos communiqués à: Lise GIGUÈRE, journal LE SOLEIL, C.P. 1547, 390 St-Vallier est, Québec, G1K 7J6. Tél.: 647-3489.

CINEMA

La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.

- Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

- Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

LA BOITE À FILMS (1044, 3e avenue, Limoilou, 524-3144). La forêt d'éméraude (4) 19h15. G. Anne Trister (3) 21h30. 18 ans. Prix d'entrée: \$3,50; \$2,50 d'or et moins de 14 ans, pour chaque film.

CANADIEN (Place Laurier, 656-9922) Top Gun (4) 19h. 21h10. G. Prix d'entrée: \$5,50 adultes; \$5, pour les 14-17 ans; \$2,50 enfants et âge d'or.

CANADIÈRE (Galerie Canadière, 661-8575). Hannah et ses sœurs (2) 19h. 21h15. Prix d'entrée: \$5,50; \$4,75 14-17 ans; \$2,50 moins de 14 ans; \$2,75 pour les 65 ans et plus.

CARTIER (1019 rue Cartier, 525-9340). A bout de course (3) 19h. 14 ans. Les amants de Maria (-) 21h30. 14 ans. Prix d'entrée: \$3,75; \$2, moins de 14 ans et âge d'or.

CLAP (2360 Chemin Sainte-Foy, 653-3750) Salle Repertoire: Sans toit ni loi (2) 12h30, 16h30. G. L'honneur des Prizzi (3) 14h15, 18h30. 14 ans. Souvenirs d'Afrique (3) 21h. G. Prix d'entrée: \$3,75; \$2, pour les plus de 50 ans et les moins de 14 ans. Salle Primeurs: Highlander (5) 12h30, 14h45, 17h, 19h15, 21h30. Prix d'entrée du lun. au jeu: \$3,75; \$2, pour les 50 ans et plus et les moins de 14 ans.

GALERIES DE LA CAPITALE (5401 des Galeries, 628-2455). Salle 1: Un amour interdit (5) 19h. 21h. Salle 2: 9 semaines et demi (5) 19h10, 21h20. 18 ans. Salle 3: Rawdeal (-) 19h. 21h. (les laissez-passer ne sont pas valides pour ce film) Salle 4: Trois hommes et un couffin (4) 19h15, 21h15. G. Prix d'entrée: \$5,50; \$5, 14-17 ans; \$2,50 moins de 14 ans. Pour chaque salle.

LIDO (Lévis 837-0234). Salle Lévis 1: Le mariage du siècle (5) 19h30. Alan Quatermaine et les mines du roi Salomon (-) 21h25. G. Salle Etchemin 2: Delta Force (6) 19h15, 21h30. 14 ans. Prix d'entrée: \$5, \$3,50 étud.; \$2, moins de 13 ans et âge d'or.

MIDI-MINUIT (252 rue Saint-Joseph est, 522-2828) Fessée intime (-) 13h40, 16h35, 19h35. Vierge, façon de parler (-) 15h, 18h, 21h. 18 ans. Prix d'entrée: \$5,00.

PARIS (Place d'Youville, 694-0891). Sal'e 1: Cannonball 2 (6) 12h45, 16h10, 19h40. Académie de police, numéro 3 (6) 14h35, 18h.

21h30. 14 ans. Salle 2: Une joyeuse partie (-) 13h30, 16h40, 19h50. Les filles du tonnerre (-) en 3D. 15h, 18h10, 21h25. 18 ans. Salle 3: Rose bonbon (4) 13h30, 15h30, 17h25, 19h20, 21h20. G. Prix d'entrée: \$5,50; \$3, âge d'or; \$2,50 moins de 14 ans pour chaque salle.

PLACE QUÉBEC (525-4524). Salle 1: Rawdeal (-) 19h. 21h. (Les laissez-passer ne sont pas valides pour ce film) Salle 2: The Manhattan Project (-) 19h. 21h15. 14 ans (Les laissez-passer ne sont pas valides). Prix d'entrée: \$5,50; \$5,00 14-17 ans pour chaque salle.

SAINT-FOY (Place Sainte-Foy, 656-0592). Salle 1: Poltergeist 2 (-) 12h50, 14h30, 16h10, 17h50, 19h35, 21h20. 14 ans. Salle 2: Space Camp (-) 13h10, 15h05, 17h, 19h, 21h05. G. Salle 3: Cobra (-) Sam. Dim. 13h10, 14h50, 16h30, 18h10, 19h50, 21h30. 14 ans (Les laissez-passer ne sont pas valides pour ce film). Prix d'entrée: \$5,50; \$5,00 14-17 ans pour chaque salle.

CINÉ-PARCS. L'ouverture des ciné-parcs se fait à 19h30 et la projection à la brunante. Le prix d'entrée est de \$5; gratuit pour les enfants 13 ans et moins. BEAUPORT (667-5362) Ecran 1: Rocky IV (5) et Youngblood (5) Ces deux films sont présentés en version

française. 14 ans. Ecran 2: Delta Force (6) et La forêt d'éméraude (4) 14 ans. Ecran 3: Retour vers le futur (3) et Comment claquer un million de dollars par jour (5) G. De la Colline (831-0778). Ecran 1: L'aigle de fer (5) et Runaway, l'évade du futur (5) 14

ans. Ecran 2: Académie de police no. 3 - Instructeur de choc (6) et droles d'espions (4).

VIDEOTHÉÂTRE. Bibliothèque Gabrielle-Rov, 350 rue Saint-Joseph est. Auj. 14h, 17h.

19h. Québec, Duplessis et après. Entrée libre.

SPECTACLES

L'EMPRISE, Hôtel Clarendon, 57 rue Sainte-Anne. Ce soir et demain 22h: Le duo Marc Belanger, guitare et Denis Nolin, contrebasse. Jazz traditionnel.

BRASSERIE LA GOULUE, 1010, 80e rue Est, Charlesbourg. Réservation: 622-0164. Ce soir: Chômage. Le 22 juin: Bar-Del. Le 23 juin: Ça s'peut-tut. Le prix du billet est de \$13, incluant le repas et une consommation.

Le Musée du Séminaire présente une exposition intitulée "Les beaux sauvages de la Floride, de la Virginie et du Canada (1675-1723). Afin que le visiteur puisse mieux profiter de leur visite, les conservateurs-invités offrent des visites accompagnées. Le Musée du Séminaire est situé au 9 rue de l'Université.

A la salle d'exposition du pavillon Jean-Charles Bonenfant de l'Université Laval on peut admirer des tableaux sur le patrimoine de la Beauce par Henri-Louis Larochelle. En même temps, des sculptures de l'artiste sont présentées au pavillon Maurice Pollack.

A SURVEILLER

Des bénévoles pour l'O.S.Q.

Une assemblée générale annuelle réunira tous les bénévoles de l'O.S.Q. ce soir au Grand-Théâtre de Québec. Par la même occasion, il y aura une séance d'information relative au rôle du bénévole à l'orchestre. Toute personne qui a des disponibilités et qui aimerait s'impliquer est invitée à se présenter au 3e étage du GTQ, entrée des artistes, boul. St-Cyrille ce soir à 19h30.

STAGE D'INITIATION AUX SYNTHÉTISEURS

Une session intensive d'initiation aux instruments de musique électronique (synthétiseurs) se tiendra du 27 au 30 juin de 9h à 14h. Les cours se donneront aux productions l'Idée, 580-A Côte d'Abraham. Rens: Camil Imbeau et Simon Carpentier 523-3548.

STAGE DE DANSE

Un stage intensif de danse classique et moderne est offert aux adolescents et adultes du 16 au 28 juin, à l'école Dansart. Les cours auront lieu tous les soirs de la semaine de 19h à 20h30. On peut s'inscrire sur place au 2415 rue Marie-Victorin à Sillery de 18h30 à 20h30. Rens: 524-6700 (jour) et le soir 681-0657 (soir).

ANNIVERSAIRES AU CAMP TROIS-SAUMONS ET MINOGAMI

Ces deux camps célébreront leurs 40e et 25e anniversaires de fondation en 1986 et 1987. Des retrouvailles comprenant des activités sportives, une soirée culturelle, un brunch sont prévues au Camp Trois-Saumons les 20 et 21 septembre. Toutes les personnes intéressées à participer doivent faire parvenir leurs noms et adresses à: Comité des Fêtes, Camps Trois-Saumons & Minogami, 11 rue Crémazie est. Rens: 529-5323.

RENCONTRES PRÉNATALES

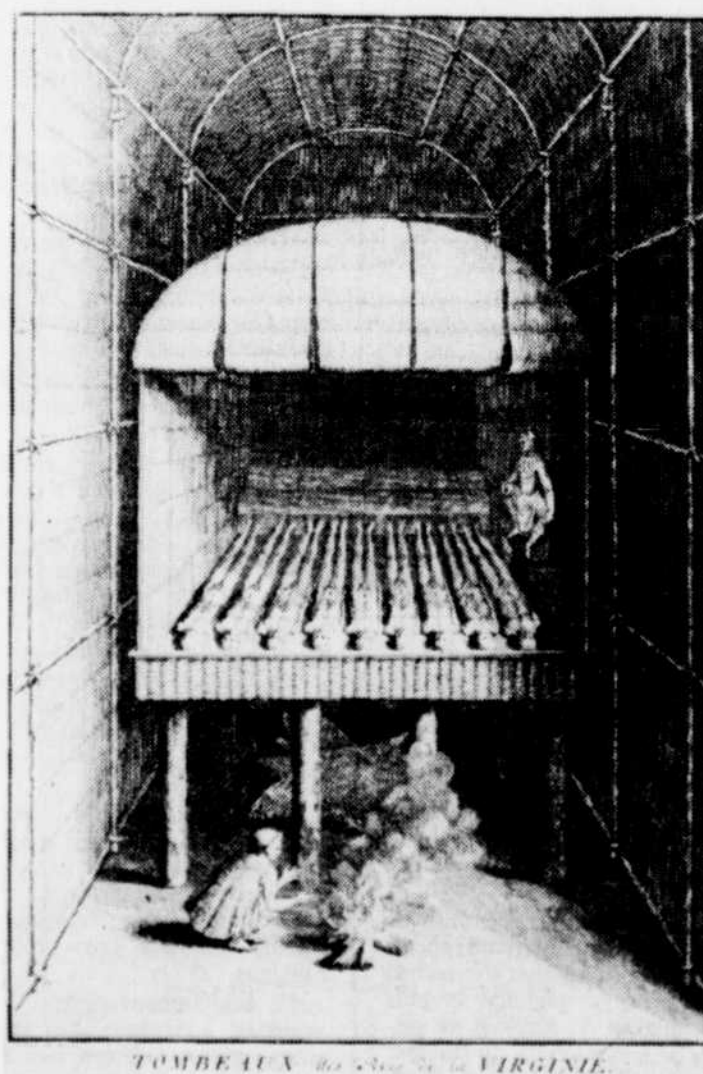
Une série de trois rencontres prénatales, exclusivement axées sur l'allaitement, est offerte par l'équipe provisoire CLSC Beauport, 265 Léveillé, quartier Villeneuve. Ces rencontres seront animées par une monitrice de Entraide Nature-Lait. Pour inscriptions: 663-2926.

VOYAGE EN BEAUCE

Madame Diane Gagnon nous informe qu'elle organise un voyage dans la Beauce pour le 2 juillet. Il y aura visite de la pâtisserie Vachon, des Créativités beauceronnes, un dîner à la Villa des Pins, visite de la Céramique de Beauce, du Moulin Blanc et un souper à Saint-Georges. Réservations: 628-9297.

CHRISTINE LAMER DANS LES LAURENTIDES

Christine Lamer est en vedette au Manoir du Lac Lucerne dans les Laurentides. C'est en compagnie de Louis Lalande et François Trotter, que la comédienne jouera, à compter de ce soir dans Je t'aime clé en main de Kevin Wade que Guy Fournier a adapté. On peut réserver en appelant (514) 228-2511.



Le Musée du Séminaire présente une exposition intitulée "Les beaux sauvages de la Floride, de la Virginie et du Canada (1675-1723). Afin que le visiteur puisse mieux profiter de leur visite, les conservateurs-invités offrent des visites accompagnées. Le Musée du Séminaire est situé au 9 rue de l'Université.

Herzog a l'intention de tourner son prochain film au Brésil

♦ RIO DE JANEIRO (AFP) - Le cinéaste allemand Werner Herzog a l'intention de tourner son prochain film au Brésil où il séjournera pour donner des conférences et effectuer des repérages dans le Nordeste.

Le réalisateur de "Aguirre, la Colère des Dieux", "L'Enigme de Kaspar Hauser", "Le pays où rêvent les fourmis vertes" n'a encore arrêté ni le titre du film ni rédigé le scénario qui devrait être une fresque sur le commerce des esclaves entre l'Afrique et le Brésil. Le coût de cette production a cependant déjà été évalué à \$4,5 millions, soit le même budget que pour "Fitzcarraldo" tourné en 1980 en Amazonie, au Pérou.

Pourquoi ce thème? "Peut-être parce qu'il s'agit d'une histoire réelle", a déclaré M. Herzog. "De toute façon, ce sera un film avec

une histoire. Je suis avant tout un conteur d'histoires. Le cinéma a toujours vécu de narrations. Il y a beaucoup de choses à raconter car nous ne vivons pas une tragédie mais des temps héroïques comme l'humanité n'en a connu que deux ou trois fois. Et toute époque héroïque a de grandes catastrophes en toile de fond", affirme Herzog.

Le cinéaste allemand est "tombé amoureux" du Nordeste lorsqu'il a vu le documentaire "Nordeste, Cordel, Repente, Canção" de Tania Quaresma, le meilleur film que j'aie jamais vu et après la vision duquel je me suis dit que je devais connaître cette région avant de mourir.

Avant de choisir les acteurs, Herzog souhaite discuter avec quelques Brésiliens mais il avoue déjà ses préférences: Grande Ote-

lo, José Lewgoy et Rui Polanah, "des comédiens que l'on ne peut trouver en Europe et qui ont déjà travaillé dans plusieurs de mes films".

Il veut connaître également les musiciens brésiliens, surtout les "Repentistas" - chanteurs typiques du Nordeste qui improvisent - et tous les danseurs noirs.

Pour Herzog, ce sont le "Cinema Novo" brésilien et la "Nouvelle Vague" française qui ont le plus influencé sa génération, celle du "Nouveau Cinéma Allemand", dont font (ou ont fait) partie Fassbinder, Wim Wenders et Volker Schlöndorff.

Le "Cinema Novo" dans lequel le cinéaste voit "l'expression d'une identité nationale", "a ouvert des chemins nouveaux pour le 7e art", ajoute Herzog.



Le cinéaste allemand Werner Herzog est "tombé amoureux" de la région du Nordeste au Brésil.

En 86 le théâtre d'été du "Ganoué" délaisse les spectacles musicaux au profit des comédies

♦ SAINT-PROSPER - Pour la première fois depuis son ouverture, il y a sept ans, le théâtre d'été du "Ganoué", à Saint-Prospère de Beauce-Sud, est réservé exclusivement en 1986 à la présentation de trois pièces théâtrales (comédies), mettant de côté pour une année sabbatique les spectacles musicaux.

textes de Paul-Henri DROUIN

Ce premier théâtre d'été en Beauce, situé sur la route 204 reliant les circonscriptions de Beauce-Sud et de Bellechasse à 5 km du quatre-chemins de Saint-Prospère, entreprendra le 26 juin sa programmation.

"Au bois des amoureux" du 2 juillet au 31 août: deux productions théâtrales sont à l'affiche

♦ SAINT-JOSEPH - Le théâtre d'été en Beauce "Au bois des amoureux", qui a pignon sur rue dans l'ancien local du Ciné-Beauce, au 2e étage de l'hôtel de ville de Saint-Joseph, présente cette année deux productions, du mercredi au dimanche inclusivement à 20h, entre la période du 2 juillet au 31 août.

Il s'agit de la comédie de Yvon Brochu "La ménagère apprivoisée" qui s'installera au "Bois des amoureux" du 2 juillet au 3 août. Cette oeuvre a connu un très grand

succès dans la région de Montréal et a été vue par plus de 45,000 spectateurs.

Pour la période du 13 au 31 août, la deuxième production vous fera rencontrer "Berthe et Rose en Floride" une comédie de Gérard Poirier. Cette pièce a également connu un vif succès dans la région de Québec.

A sa sixième année d'existence, le théâtre d'été "Au bois des amoureux" s'est donné comme objectif de recevoir plus de 7,000 spectateurs, a indiqué Mme Claudette Roy-Gobeil, présidente de ce théâtre d'été en

Beauce, lors d'une conférence de presse tenue au Centre des loisirs de Saint-Joseph.

La salle compte 245 sièges et en plus d'avoir un système d'air climatisé, des services de restauration et de bar sont offerts avant chaque représentation et pendant l'entracte.

Le coût d'un billet de saison est de \$20 pour les deux spectacles, et d'un billet simple de \$12. Pour les étudiants et personnes de l'âge d'or les jeudi et dimanche au guichet seulement le coût d'un billet simple est de \$11.

On a également prévu des tarifs spéciaux pour les groupes de 25 personnes et plus. Pour réservations, on doit communiquer par téléphone du mardi au samedi à (418) 397-4803 entre 10h et 19h.

Les réservations peuvent se faire également par la poste à l'adresse suivante: Théâtre d'été "Au bois des amoureux", case postale 651, Saint-Joseph de Beauce, G0S 2V0.

Chaque spectateur aura droit au tirage de deux magnifiques toiles gracieuseté de deux peintres beaucerons, Mme Cécile G. Gamache, et Hugues DeVoyer.

Guide des activités culturelles

♦ (PC) - Pour les vacances ou l'excursion d'un jour, le ministère des Affaires culturelles vient de publier "Allez voir comme c'est beau", un guide des activités culturelles à travers le Québec.

Quelque 300 activités y sont répertoriées. La brochure présente la programmation estivale des théâtres d'été, musées, lieux historiques et camps musicaux et rappelle les nombreux festivals et événements culturels qui se dérouleront dans chacune des 18 régions touristiques de la province au cours de l'été.

Ce sont plus de 100 pages d'informations qui sont contenues dans ce guide gratuit et de format pratique. Celui-ci est disponible dans les directions régionales des ministères des Affaires culturelles et du Loisir, de la chasse et de la pêche, de même que dans les maisons du tourisme, les kiosques d'information touristique et les bureaux régionaux de Communication-Québec.

Changements au Télé-Magazine

Changements au Télé-Magazine
LUNDI 16 JUIN
16h15 (3) 27 (3)
DESSINS ANIMÉS
20h00 (3) 32 (3) 35 (3)
STATION SOLEIL
Inv.: Nonette Workman, Breen Leboeuf, Sylvie Choquette, Roger Gravel, Jean-Claude Marsan, Richard Lord, Gaëtan Lavoie (sujet: son roman "Le mensonge de Mayard"); père Benoît Lacroix (sujet: Festival nicolain).

DES RABAIS PAS POSSIBLE
6.7% chez NISSAN!

DE TAUX DE FINANCEMENT SUR NOS PICKUPS.
MAXIMUM 36 MOIS

ROYAL NISSAN

Une invitation spéciale du



et de



Soyez l'un des 40 couples privilégiés à inviter deux (2) de vos ami(e)s au théâtre, lors de la première de

LES MENSONGES DE PAPA



au THÉÂTRE DE PAUL HÉBERT
à St-Jean, Ile d'Orléans



LE MERCREDI 25 JUIN 1986
À 20h30
UNE PIÈCE DE J.-RAYMOND MARCOUX

Interprètes: Janine Sutto, Vincent Bilodeau, Annette Garant, Richard Blaimert.

Mise en scène: Gilbert Lepage

Comment participer:

Remplir le coupon ci-dessous et écouter CITE-FM du lundi au vendredi pour connaître tous les détails. Les billets seront attribués par tirage au sort, lors des émissions de Denis Beaumont, Micheline Poitras et André Jean les 16, 18 et 23 juin à raison de 4 billets par gagnant.

Règlements

- Le concours commence le 10 juin et se termine le 20 juin à 16h.
- La valeur totale des prix est de 1 600\$.
- Tous les droits de ce concours ont été payés à la Régie des loteries et courses du Québec par le Théâtre Paul-Hébert.
- Les règlements du concours sont disponibles au Soleil et à CITE-FM.

Remplir et retourner à:
CONCOURS
"LES MENSONGES DE PAPA"
CITE-FM
580, Grande-Allée est
Suite 210, Québec
Qc G1R 2K2

NOM _____
ADRESSE _____
CODE POSTAL _____
TÉL. BUREAU _____
TÉL. RÉSIDENCE _____

ARTS ET SPECTACLES

Le cancer emporte le compositeur musical américain Alan Lerner

♦ NEW YORK (AFP) - Le compositeur musical et dramaturge américain Alan Jay Lerner, auteur de plusieurs succès comme "My Fair Lady", "Brigadoon" et "Gigi", est mort d'un cancer samedi à l'âge de 67 ans a annoncé un porte-parole de l'hôpital newyorkais où il était soigné depuis deux mois.

Alan Lerner, qui est notamment l'auteur de la musique de nombreuses comédies musicales qui ont connu un succès international - "Brigadoon" (1947), "My Fair Lady" (1956), "Camelot" (1960), "On a Clear Day You Can See Forever" (1965) et "Gigi" en 1973 - a reçu de nombreuses récompenses pour son oeuvre: deux Tony Awards, pour "My Fair Lady" et "Gigi" et un Grammy pour la musique de "On a Clear Day".

Il avait en outre reçu trois Os-

cars, pour le scénario de "Un Américain à Paris" en 1951 et pour le scénario et la musique de l'adaptation à l'écran de la comédie "Gigi", en 1958.

Alan Lerner, qui travaillait très souvent depuis 1942 en association avec le compositeur Frederick Loewe, avait vu l'ensemble de son oeuvre honoré publiquement, notamment l'an dernier au Kennedy Center de Washington.

En dépit de ces hommages répétés la carrière Lerner connaissait une éclipse: le dernier spectacle qu'il avait monté à Broadway en 1983, "Danse A Little Closer", avait été retiré de l'affiche après la première représentation.

Alan Lerner avait encore fait la une de la presse deux ans plus tard, en 1985, en raison de ses démêlés avec le fisc.



le paris 694-0891

\$2.50 TOUS LES MARDIS



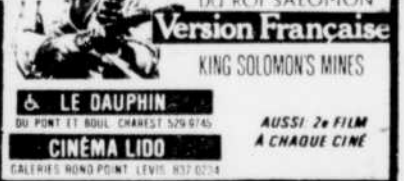
AUSSI 2e FILM BEAUPORT 1



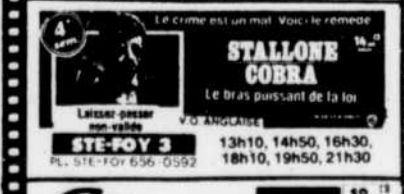
AUSSI 2e FILM BEAUPORT 2



CINÉMAS CINEPLEX ODEON



DEMAIN et TOUS LES MARDIS Admission: \$2.50



A Edmonton

Des montagnes russes déraillent: 3 morts

♦ EDMONTON (PC) - Trois personnes sont mortes, tandis que 19 autres ont subi des blessures, dans un accident spectaculaire survenu dans un des manèges du West Edmonton Mall, au cours de la fin de semaine, à Edmonton.

Les victimes, deux hommes et une femme dont l'identité n'avait pas encore été divulguée hier après-midi, ont perdu la vie quand le train dans lequel il prenait place sur les montagnes russes a déraillé et per-

cuté de plein fouet un pilier en béton, samedi, vers 22h00.

Situé à l'intérieur d'un immense centre commercial, évalué à plus d'un milliard de dollars, dans lequel on retrouve un parc d'attractions, le train de ces montagnes russes effectuait trois viriles autour d'un pont en béton armé.

Dès qu'il a entendu des cris, l'un des témoins de la tragédie, M. Shawn McIntyre, âgé de 19 ans, d'Edmonton, s'est retourné et a aperçu des étincelles qui s'envo-

laient de tout côté.

Une porte-parole de la police, Mme Joy-Lynn Dorash, a précisé que trois passagers ont été projetés de la dernière voiture du train des montagnes russes.

Deux de ces personnes sont mortes sur le coup, tandis qu'une troisième, immédiatement transportée à l'hôpital, souffrait de multiples fractures.

La porte-parole a ajouté qu'une

quatrième personne a fait une chute quand le train s'est arrêté au milieu de la troisième virille du manège communément appelé Mindbender.

Le ministre du Travail de l'Alberta, M. Ian Reid, responsable de la sécurité dans les lieux publics, a dit que le manège, d'une valeur de \$6 millions, "risque de ne plus fonctionner" tant et aussi longtemps que la machine défectueuse ne sera pas "vérifiée, révisée et vérifiée une troisième fois".

L'entreprise Triple Five Corp. d'Edmonton, société-proprétaire du centre commercial, a décidé de fer-

mer le parc d'attractions Fantasyland jusqu'à ce que l'enquête des policiers soit terminée. ●



Une des trois victimes de la tragédie survenue au West Edmonton Mall git sur le sol, sous les rails des montagnes russes.

L'appareil porté manquant à Calgary

Un 2e avion de secouristes s'écrase

♦ CALGARY (PC) - Un avion (le second en moins d'une semaine), qui participait aux recherches en vue de retrouver un autre appareil porté manquant dans la région de Calgary s'est écrasé samedi entrai-

nant huit personnes dans la mort, a annoncé le réseau CBC.

L'écrasement de l'appareil, un bimoteur Twin Otter militaire, a déclenché un feu de brousse à une soixantaine de kilomètres à l'ouest

de Calgary, a déclaré de son côté le porte-parole des Forces canadiennes, le major Wally West, mais les flammes étaient sous contrôle.

L'avion faisait partie de l'escadron effectuant des recherches dans l'espoir de retrouver le monomoteur Cessna 182 à bord duquel un biologiste s'efforçait de suivre les déplacements de cougars et de mouflons des Rocheuses porteurs de petits émetteurs-radio.

Le pilote du Cessna 182, M. Ken Wolf, âgé de 26 ans et le biologiste Orval Pall, 34 ans, sont portés manquants depuis le 6 juin.

Plus tôt cette semaine, trois hommes ont perdu la vie dans l'écrasement d'un Cessna 185, également un monomoteur, qui participait aux recherches.

Les corps du pilote Bruce Pratt, 33 ans, et des observateurs Rod Harradence, 33 ans et Hayden Evans, 42 ans, ont été retrouvés parmi les débris de cet appareil civil qui s'est abîmé sur le flanc du Mont Lougheed.

Vendredi, l'assistant du maître des recherches, le capitaine Bernie Derbach a demandé aux campeurs du week-end de participer aux re-

cherches en vue de retrouver l'appareil du biologiste disparu dans le sud de l'Alberta.

Plus de 350 volontaires, militaires et civils, participaient aux recherches, dont 150 soldats de la garnison de Calgary du Régiment d'infanterie légère "Princess Patricia". ●

Mort d'un employé à Saint-Ferréol

Télé-cable admet sa responsabilité

♦ Le propriétaire de Télé-câble de Beupré, M. Guy Laflamme, admet toute sa responsabilité dans la mort d'un de ses employés, Marc Racine. Le jeune homme a été électrocuté, le 22 décembre, en installant un câble dans un poteau, à Saint-Ferréol-les-Neiges.

M. Guy Laflamme, des sanglots dans la voix, a témoigné à l'enquête du coroner, présidée par Me Pierre Trahan. Il a admis sa responsabilité dans la mort de son employé. "Ce genre d'accident, on y pense 20 fois par jour, à tous les jours", a-t-il avoué entre deux séances de l'enquête du coroner. Le président de

Télé-câble de Beupré a avoué n'être pas au courant des normes de sécurité qu'il avait à respecter en installant le câble dans les poteaux électriques. Parce qu'il avait envoyé Marc Racine suivre un cours chez Vidéotron, il le croyait compétent. Mais Vidéotron offre un cours sur l'entretien, pas sur l'installation du câble.

M. Laflamme est susceptible d'être poursuivi pour négligence criminelle. Le coroner ne croit pas qu'il aura à faire des recommandations à la suite de cette enquête. Les normes de sécurité existent. Le problème, c'est que dans ce cas-ci, elles n'ont pas été respectées. ●

Neuf morts sur les routes au Québec

♦ MONTREAL (PC) - Au moins neuf personnes ont accidentellement perdu la vie sur les routes du Québec pendant le week-end.

Vendredi soir, quatre adolescents ont été tués dans une collision entre une automobile et un train, à Pierrefonds, en banlieue ouest de Montréal. Les victimes sont Marc Larue, 17 ans, Bardak Guan Sebouh, 19 ans, Sylvie Martin, 17 ans, et Jacques Godzol, 19 ans, tous de la région de Montréal.

A Beaufort, un motocycliste, Paul Mercier, âgé de 36 ans, a perdu la vie, vendredi soir, lorsque sa

moto est entrée en collision avec une camionnette.

A Schefferville, vers 19h30, vendredi, un habitant de Kawawachi, Swappie Willie, âgé de 48 ans, est mort après avoir perdu la maîtrise de sa voiture.

Au cours de la même soirée, un adolescent de 17 ans, Yvan Gobeil, est mort quand son véhicule a quitté la route dans une courbe, à Notre-Dame-de-Pierreville, un village situé à l'embouchure de la rivière Saint-François.

Samedi matin, un accident de la circulation a fait un mort à Saint-

Joseph de Sorel. La victime, Serge Boisvert, âgé de 21 ans, prenait place à bord d'une automobile dont le conducteur a perdu la maîtrise. Ce dernier a été hospitalisé, souffrant de multiples fractures.

A Amqui, samedi, un homme âgé de 50 ans, Aurèle Brousseau, a perdu la vie après avoir été éjecté de sa voiture lors d'un capotage. La victime habitait Saint-Léon-le-Grand, dans la vallée de la Matapédia.

A Victoriaville, samedi, Noémie Couture, âgée de 3 ans, s'est noyée dans la piscine familiale.

♦ HAMILTON (PC) - La police a procédé de nouveau à des arrestations au sein des communautés sikhs en Ontario et en Colombie-Britannique, au cours de la fin de semaine.

En effet, les autorités policières ont arrêté, samedi, le chef d'une organisation militante sikh et six de ses compatriotes demeurant en Ontario et en Colombie-Britannique lors de perquisitions dans ces deux provinces.

Les inculpés devront faire face, en cour, aujourd'hui, à Hamilton, à une accusation de conspiration avec l'intention de commettre un délit.

Le prêtre sikh et fondateur de l'organisation militante Babbar Khalsa, M. Hardev Singh Parmar, âgé de 42 ans, de Burnaby, en Colombie-Britannique, fait partie du groupe des accusés.

Babbar Khalsa est une organisation qui désire que l'Etat indien du Pendjab devienne un Etat sikh indépendant.

Arrêté au mois de novembre dernier en compagnie d'un autre homme, le prêtre sikh avait été accusé alors de possession illégale d'explosifs, mais aucune enquête préliminaire n'avait eu lieu en raison de la décision de la Couronne d'abandonner la poursuite.

Ces arrestations surviennent deux semaines après que les autorités policières eurent appréhendé cinq Sikhs montréalais qui auraient participé à un soi-disant complot visant à faire exploser un avion d'Air-India assurant la liaison New York-Inde. L'enquête préliminaire de ces inculpés doit débiter à la fin du mois.

La Gendarmerie royale du Canada (GRC) a affirmé, par le biais d'un communiqué laconique, que des recherches dans la journée de vendredi, en Ontario, au Québec et en Colombie-Britannique ont entraîné les arrestations qui "font partie d'une enquête criminelle qui a commencé plus tôt cette année".

Un sergent de la GRC, M. Dennis Rich, a déclaré qu'aucun lien n'existe entre les accusations portées contre les Sikhs, aujourd'hui, et le complot meurtrier ourdi contre un avion d'Air-India qui a provoqué la mort de 329 personnes, l'an dernier ou l'attentat survenu à l'aéroport Narita, au Japon.

Selon M. Rich, l'attentat perpétré contre un ministre de l'Etat du Punjab, M. Malkiad Singh Sidhu, récemment, à Vancouver, n'est pas, non plus, relié aux arrestations.

Ces arrestations sont survenues au même moment où six Sikhs qui

possèdent maintenant la citoyenneté canadienne étaient arrêtés à Lahore, capitale pakistanaise de la province du Pendjab, située à la frontière indienne de la région du nord où dominent les Sikhs.

Selon l'ambassade de l'Inde au Pakistan, huit Sikhs canadiens, munis d'épées et de sabres, auraient assailli quatre diplomates dans l'enceinte d'un temple sikh, jeudi dernier.

Les policiers ont procédé à l'arrestation de seulement six des assaillants qui, de l'avis des autorités, seraient les mêmes hommes qui ont battu deux diplomates indiens pendant une fête religieuse sikh, au Lahore, au mois de novembre.

DES RABAIS PAS POSSIBLE

6.7%

DE TAUX DE FINANCEMENT SUR NOS PICKUPS. MAXIMUM 36 MOIS

ST-RAYMOND NISSAN

LA STELLAR.

VOTRE FAMILLE VOYAGE EN PREMIÈRE CLASSE À PRIX ÉCONOMIQUE.

La Stellar fait la joie des familles. Elle offre beaucoup d'extra qui ne coûtent aucun supplément.

Par exemple: le verrouillage de sécurité des portières arrière; un point d'attache de siège d'enfant; des ceintures de sécurité à trois points d'ancrage; le verrouillage électrique des portières (GSL) et des vitres électriques (GSL). Elle possède aussi d'autres extra de première classe: deux rétroviseurs extérieurs, des bouches d'air chaud à l'arrière, une montre,

des roues d'acier stylisées, etc.

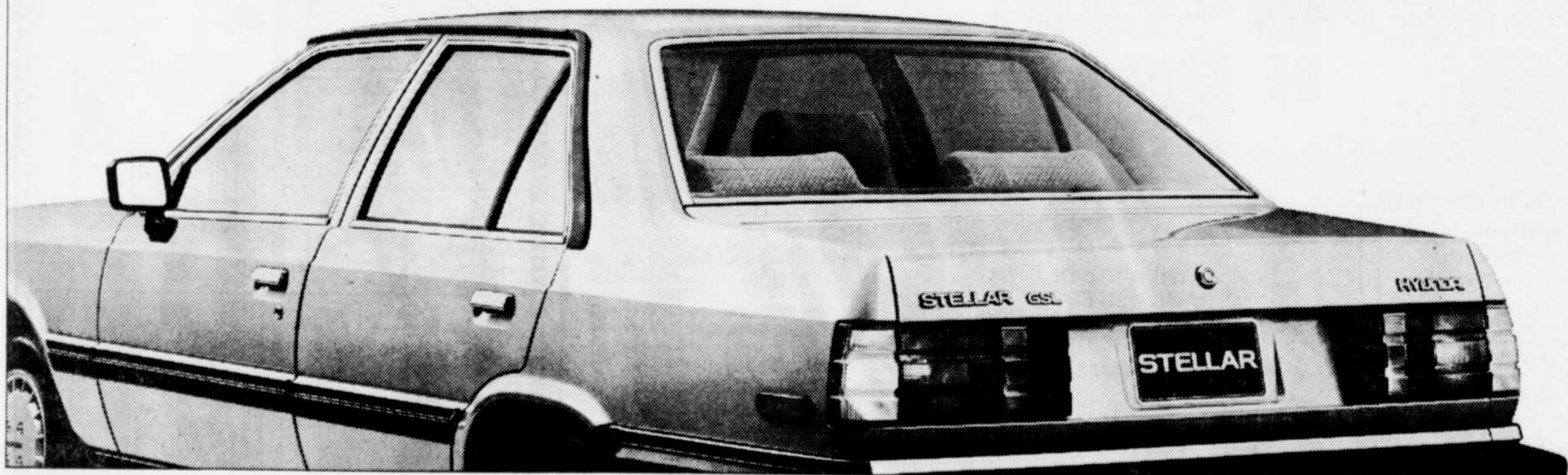
Tout cela en équipement standard.

L'intérieur de la Stellar plait beaucoup à tous les membres de la famille: de l'espace en abondance, une moquette intégrale, de l'éclairage en cas de besoin et une vraie roue de secours pourvue d'un pneu radial Michelin quatre saisons ceinturé d'acier.

Cette voiture de luxe à prix abordable vous attend chez le concessionnaire Hyundai. Passez-le voir... et présentez-lui toute la famille!

LA STELLAR
BRILLE PAR SON LUXE
ET PAR SON PRIX.

HYUNDAI



Ste-Foy Hyundai
2650, Dalton
Ste-Foy 654-9292

Galerie de l'Auto
de Québec Inc.
60, Dorchester Sud
Québec 648-1252

Automobiles Lévis Ltée
144, rte. Kennedy
Lévis 833-7140

Automobiles Prime Roberge
(Canada) Inc.
6964, boul. Sainte-Anne
L'Ange-Gardien 822-1475

M. Lessard Ltée
49, boul. St-Joseph
Québec 623-5471

Luxoto Inc.
484, Côte Joyeuse
St-Raymond
1-800-463-3818

Station Stellaire Inc.
164, boul. Laurier
Laurier Station
728-4044

Automobiles Pony Beauce
10555, 1ère Avenue
St-Georges Est
Comté de Beauce 228-8814

Cité Hyundai
150, boul. Tache ouest
Montmagny 248-7877

Automobiles Charlevoix
24, boul. Notre-Dame
Clermont, Cité Charlevoix
439-4611

Pomerleau Sports Enr.
289, Témiscouata
Rivière-du-Loup
862-9444

Automobiles Simon
375, boul. Ste-Anne
Pointe-au-Père
724-2231

Raymond Auto (Matane) Ltée
178, avenue Fraser
Matane
562-2594

Garage C. L. Auto Inc.
291, boul. LaSalle
Baie Comeau
296-8824

Porlier Automobiles Inc.
100 Napoleon
Sept-Îles 962-1828

Gaspésie Auto Inc.
Route 132
Bonaventure ouest
Bonaventure 534-2191

Automobiles des Îles Inc.
Chemin des Caps
Fatima, Île de la Madeleine
986-2698

Hyundai s'implante chez nous pour mieux nous servir